

REVUE DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

FRANÇAISE

AU CANADA



AUTOMNE

1960

No 557



Le soudage comme méthode de fabrication, tirant profit des recherches scientifiques et des inventions récentes, joue un rôle toujours plus important dans la conception de nouveaux produits en métal.

Il existe aujourd'hui des techniques, des procédés et des matériaux de soudage qui permettent la fabrication plus rapide et plus économique de produits en métal ferreux et non-ferreux. Déjà plusieurs industries importantes fabriquent très avantageusement des produits pour lesquels on avait prévu le soudage automatique ou semi-automatique comme méthode de fabrication.

Ne serait-il pas sage d'examiner votre propre situation afin de profiter, vous aussi, de ces méthodes si efficaces et si économiques ?

Avez-vous besoin de renseignements techniques en ce qui concerne ces procédés et leur application concrète ? N'hésitez pas à nous consulter — nos ingénieurs sont là pour vous servir.

Canadian LIQUID AIR Company
LIMITED

ST. JOHN'S, SYDNEY, HALIFAX, MONCTON, SAINT JOHN, BATHURST, QUEBEC, SOREL, MONTREAL, THETFORD, SEPT-ILES, OTTAWA, CORNWALL, BROCKVILLE, TORONTO, OAKVILLE, HAMILTON, NIAGARA FALLS, WATERLOO, BRANTFORD, LONDON, SARNIA, CHATHAM, WINDSOR, SUDBURY, COPPER CLIFF, ELLIOTT LAKE, PORT ARTHUR, WINNIPEG, REGINA, SASKATOON, EDMONTON, CALGARY, RED DEER, MEDICINE HAT, CRANBROOK, VANCOUVER, VICTORIA, KITIMAT, DAWSON CREEK, NANAIMO.

REVUE
DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE
AU CANADA

Automne 1960, No 557

La conjoncture au Canada	H. Mhun	3
Situation financière et conjoncture françaises	H. Deroy	5
Des capitaux français au service de l'économie	J.-P. Laffaille	7
L'intégration dans le secteur agricole	R. Olivier	9
Immigration et problèmes humains	H. du Crest	11
Informations françaises et canadiennes		13
The boom in Europe		15
Asbestos Corporation		17
The European Common Market		19
Le crédit à la consommation au Canada		21
La conjoncture industrielle française		23
La coopération technique internationale sur le plan économique ..		25
Business Taxes in the Common Market		30

**CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA**

429, Avenue Viger
Montréal, Qué.

Tél. : VICTOR 2-9420
Adr. Tél. : Gallia Montréal

Bureau de Paris :
31, Avenue Pierre 1er de Serbie (16e)
Tél. : Kléber 68-50

La Revue est publiée chaque trimestre par la
Chambre de Commerce Française au Canada.

Prix : 25 cents le numéro

*Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par
le ministère des Postes*

Imprimé par

PIERRE DES MARAIS

225 est, rue Roy, Montréal 18 — AV. 8-5191

Couverture :

Vue des Rocheuses canadiennes
prise de la vallée Yoho.

Cable : STARBER, Montréal

Telex 01-2169

Courtiers en Douane
Expéditeurs
Entreposeurs
Camionneurs
Agents Transitaires

ST. ARNAUD & BERGEVIN

LIMITÉE

118, rue St-Pierre
Montréal, P.Q.
Tél.: VI. 4-1561

Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada



POULENC

LIMITÉE

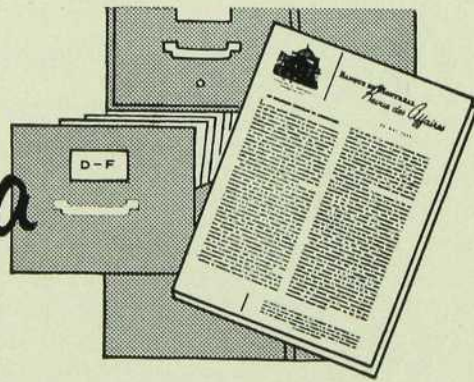
spécialités thérapeutiques de choix

8580 Esplanade

Montréal

BULLETINS SUR LA SITUATION DES

Affaires au Canada



DE MOIS EN MOIS, vous pouvez vous renseigner sur l'état des affaires au Canada en lisant la Revue des Affaires de la B. de M. Ce bulletin de quatre pages présente un rapport détaillé sur la situation économique dans chaque région du pays ainsi qu'une étude d'ensemble.

Pour faire inscrire votre nom à la liste d'envoi de cette publication, vous n'avez qu'à écrire à nos bureaux de Paris ou de Londres, aux adresses ci-dessous, ou à notre Service des Relations Internationales, B.P. 6002, Montréal, Canada.

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL

Londres:

Bureau principal, 47 Threadneedle St., E.C. 2
E. A. ROYCE, gérant

Bureau du West End, 9 Waterloo Place, Pall Mall, S.W. 1
E. J. BENSON, gérant

Paris:

10 Place Vendôme, Paris 1er



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

Représentants financiers du Gouvernement du Canada à Londres

RESSOURCES: PLUS DE \$3,000,000,000 • PLUS DE 800 SUCCURSALES AU CANADA, AU R.-U., AUX É.-U. ET EN EUROPE

La Conjoncture au Canada

L'irrégularité et les hésitations dans les affaires, soulignées dans notre dernière revue, se sont accusées au cours des derniers mois. Les plus récents indices économiques reflètent soit une temporisation soit, dans bien des cas, un fléchissement de l'activité.

Ainsi la production industrielle a baissé de 2% en juillet par rapport à juin. En septembre le rythme de production dans la sidérurgie a diminué. En juillet le commerce de gros accuse une baisse de près de 8% sur le mois correspondant de l'année dernière. Du 1er janvier au 14 septembre les chargements de wagons ont fléchi de plus de 3% comparativement à 1959. Au premier semestre les faillites se sont accrues de près d'un tiers et le passif engagé a triplé par rapport au premier semestre de l'an dernier. Enfin le chômage s'est exceptionnellement aggravé en plein été, le nombre des chômeurs s'accroissant de 11.000 entre juillet et août.

Le fait le plus significatif est sans doute la baisse du produit national brut de 1,5% au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent. C'est le premier fléchissement depuis le premier trimestre de 1957, époque qui marquait le début de la dernière récession. Cette faiblesse traduit une diminution réelle de la production, les prix ayant été stables pendant cette période. Elle est due surtout au ralentissement des investissements dans l'industrie et le bâtiment, la baisse de la construction de logements ainsi qu'à la réduction des stocks.

Des raisons plus générales et plus profondes expliquent cette faiblesse de la conjoncture. Le Canada fait face à une concurrence de plus en plus vive, à l'étranger et chez lui, et pas toujours avec succès. Certaines structures doivent être modifiées. Les milieux d'affaires escomptaient un bon dernier trimestre, qui semble exclu maintenant. L'incertitude des derniers mois s'est donc aggravée et on note une diminution de la confiance, tant parmi les hommes d'affaires que dans le public. Enfin l'économie des États-Unis, dont dépend grandement celle du Canada, reste elle-même hésitante, influencée sans doute par le climat électoral.

Face à ces faiblesses, des points de fermeté subsistent néanmoins. Certains secteurs industriels connaissent toujours une forte activité. Ainsi en août la production de papier-journal marque un gain de 5,3% sur août 1959 et pour les 8 premiers mois l'avance ressort à 6,5%. La production d'électricité du premier semestre a été près de 12% supérieure à celle du semestre correspondant de l'an passé. En juillet et août les exportations se sont nettement accrues et la balance commerciale a été excédentaire. Pour les 8 premiers mois l'accroissement des exportations s'inscrit à près de 10% alors que les importations n'ont augmenté que de 1,2%. Il faut souligner également que les problèmes résultant de l'excédent improductif de capacité des industries sont moins sérieux qu'ils ne l'étaient au début de la dernière dépression de 1957-58.

L'économie est-elle de nouveau dans une période de récession? Les économistes sont partagés. Certains, faisant état des baisses notées plus haut, estiment que le Canada est entré dans sa quatrième dépression d'après-guerre. D'autres, plus optimistes, pensent que les bases de l'économie restent solides et saines et qu'une reprise de la confiance est probable après les élections américaines, entraînant un redressement.

Seules les perspectives à court terme sont en jeu. À long terme l'économie canadienne restera favorisée par les facteurs que l'on sait. En attendant, le ralentissement actuel de l'activité aura entre autres conséquences, cet hiver: une aggravation du chômage, déjà sérieux; une baisse des bénéfices des entreprises; un accroissement du déficit budgétaire — les rentrées fiscales étant moins fortes que prévues — avec des incidences possibles sur le marché monétaire.

NOS ASSURANCES

un problème complexe
dont
nous a libérés

HUBERT DU CREST

Conseil en assurances
et membre associé de

RENÉ A. PIGEON ET ASSOCIÉS LTÉE.

Courtiers d'assurances agréés
275 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. VI. 9-5686

Incendie - Auto - Responsabilités civiles
et patronales - Vol - Maritimes - Vie
Groupe - Fonds de pension - Etc.

29 ans d'expérience dont 4 au Canada

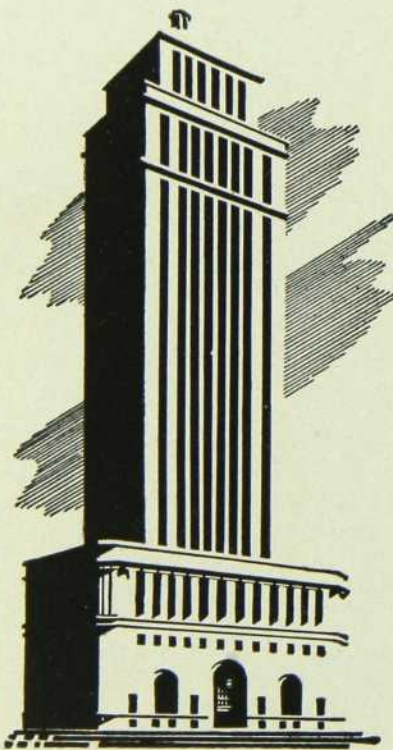
Sérieuses références à Montréal



Abonnez-vous aux meilleures revues françaises
Chez PONY, 554 rue Sainte-Catherine est, Montréal

Nouveautés

Françaises



Siège Social — Montréal

L'UNE DES PLUS GRANDES
BANQUES DU MONDE, ELLE
GRANDIT AVEC LE CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

PLUS DE 960 SUCCURSALES AU CANADA ET À L'ÉTRANGER

SITUATION FINANCIÈRE ET CONJONCTURE FRANÇAISES

par HENRI DEROY

Pour inaugurer la saison, notre Chambre a organisé un brillant déjeuner au Ritz Carlton, le 22 septembre. M. Bernard Lechartier présidait. Notre invité d'honneur était une personnalité du monde financier français, Monsieur Henri Derooy, qui a fait le point de la situation économique et financière en France. Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits de son allocution.

Dans les années qui ont suivi la dernière guerre, la France a dû reconstruire et moderniser son industrie, pourvoir aux besoins d'une population croissante et s'efforcer de combler les retards en particulier dans le domaine du logement.

L'ampleur des exigences, par rapport aux moyens relativement limités, a provoqué une tendance à l'inflation. Les prix n'ont pratiquement cessé de s'élever, jusqu'à la mise en ordre effectuée vers la fin de 1958 et le début de 1959.

Depuis dix ans, la progression de l'économie s'est trouvée ralentie deux fois, la première en 1951-52, puis en 1957-58. Dans le second cas, en vertu d'un plan cohérent établi par un comité d'experts, le Gouvernement a dévalué le franc pour relancer l'activité. L'opération n'a pas entraîné de hausse de prix, l'emprunt PINAY ayant au préalable servi à éponger les réserves du public. De plus, le déficit budgétaire fut réduit de près de 50% par des augmentations d'impôt, des compressions de dépenses.

A la faveur de la stabilité politique, les capitaux ont afflué, les taux d'intérêt fléchi, les exportations augmenté. D'importants remboursements ont pu être effectués sur la dette extérieure.

La conjoncture présente, les perspectives de développement de l'activité, se situent dans la ligne de cette évolution. Elles s'inscrivent également dans le contexte du relèvement accompli depuis la dernière guerre. A cet égard, l'ampleur des ressources actuelles contraste avec leur pénurie après le premier conflit mondial.

Au lendemain de celui-ci, l'énorme perte d'hommes valides, la dénatalité, ont entravé l'effort de redressement. L'absence d'aide étrangère pour la reconstruction n'a pas permis non plus une reprise de longue durée. A une flambée d'activité succéda la crise, prolongée par une politique monétaire défectueuse, d'où un recul de puissance économique.

En revanche, après la dernière guerre, le pays a enregistré une forte natalité, gage d'expansion du marché intérieur, bénéficié de l'aide MARSHALL et, dans le cadre du plan MONNET, consacré une grande partie des ressources disponibles à des investissements dans les industries de base. La politique protectionniste d'avant guerre a fait place à la coopération dans le cadre de l'O.E.C.E., de la C.E.C.A. et du Marché Commun.

Pour quelque temps, l'équilibre entre l'expansion économique et la stabilité monétaire demeurera délicat, en raison notamment des charges de la Communauté, du nom-

M. Henri Derooy est né le 12 juin 1900 à Paris. Grand Officier de la Légion d'Honneur. Licencié ès lettres, Docteur en Droit, Lauréat des Facultés de Droit et de l'Ecole Libre des Sciences Politiques.

Entré le 1er septembre 1923 dans le corps de l'Inspection Générale des Finances, M. Derooy était nommé successivement Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations et 1935 et Secrétaire Général du Ministère des Finances ainsi que Gouverneur du Crédit Foncier de France en 1940.

1955 — Gouverneur Honoraire et Administrateur du Crédit Foncier de France.

Le 3 mars 1955, nommé Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, il est appelé à la vice-présidence le 24 mars 1955.

Vice-Président de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits

*Vice-Président de la Banque de Syrie et du Liban
Administrateur de la Librairie Hachette*

Administrateur de la Banque des Règlements Internationaux

Administrateur de la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud

Administrateur de la Banque Ottomane (Comité de Paris)

Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien

bre élevé d'enfants et de vieillards par rapport à la population active.

La politique économique inaugurée fin 1958 est fonction de ces éléments. Le succès obtenu dans le domaine financier, la conjoncture actuelle relativement favorable, confirment dans l'ensemble son efficacité.

* * *

Sur le plan des finances extérieures et intérieures, la situation a complètement changé de 1958 à 1959.

La balance des comptes, débitrice en 1958, est devenue excédentaire. Les importations ont été couvertes par les exportations à raison de 99,4%. Les ventes aux Etats-Unis ont augmenté de 20%, au Canada de 30%. Vers le Canada, elles ne représentent que 11/2% des exportations.

En ce qui concerne la balance des transactions invisibles (frêt, assurances, tourisme), un excédent de \$221 millions s'est substitué au déficit de \$155 millions.

Etant donné les placements de l'étranger en France, soit par investissements directs, soit par achats en Bourse, les réserves officielles en dollars ont augmenté de \$1 milliard et demi.

Le changement d'atmosphère à l'égard de la monnaie s'est traduit par une baisse du dollar-titre au-dessous du pair, alors qu'en 1958 le cours était monté de près de 50%.

Sur le marché des obligations, les taux des nouvelles émissions, qui avait atteint au plus haut 8%, a baissé au cours de 1959 d'environ un point et demi; il s'établit maintenant aux environs de 5.75% pour les sociétés et organismes jouissant du meilleur standing.

Durant les premiers mois de 1960, les exportations sont restées élevées malgré un fléchissement attendu pour les automobiles. La balance des transactions invisibles est demeurée favorable. Les capitaux ont continué d'entrer, en vue notamment d'implantations industrielles dans le cadre du Marché Commun.

De Janvier à fin Août 1960, les réserves de change se sont accrues de \$600 millions et, pour le seul mois d'Août, de \$100 millions. Actuellement, on envisage de nouveaux remboursements de la dette extérieure dont le total se monte à \$2.600 millions.

La situation de la Trésorerie continue d'être aisée, les recettes excédant les dépenses. Il n'y a pas eu de grands emprunts d'Etat.

* * *

Du point de vue économique, la récession brutale et la crise de chômage redoutée par certains ne se sont pas produites. De 1958 à 1959, l'indice de la production industrielle est remonté de 15%. Le chômage, déjà très bas, a diminué ainsi que les demandes de travail, tandis qu'augmentaient les offres d'emploi non satisfaites.

Le volume de la consommation intérieure est demeuré stationnaire, si l'on tient compte de l'accroissement de la population. Le surplus de production, sauf dans certains secteurs (radios, télévisions), a été exporté.

Durant les premiers mois de 1960, l'indice de la production industrielle n'a pas atteint le niveau élevé des derniers mois de 1959, mais il est resté constamment au-dessus des chiffres correspondant du premier semestre de cette même année.

MARQUES DE COMMERCE

**BREVETS D'INVENTION
EN TOUS PAYS**

**MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN**

(Fondée en 1892)

**2100, rue Drummond
Montréal 25**

Téléphone: AVenue 8-2152

La situation de l'emploi s'est encore améliorée puisque, fin Juin, on comptait 31,000 chômeurs contre 35,000 l'année précédente. A part la réduction du nombre d'heures de travail chez Renault — en partie compensée par le jeu d'un accord collectif — les horaires tendent à s'allonger comme l'atteste la hausse de rendement, supérieure à 8%, de l'impôt sur les salaires. Dans plusieurs secteurs, on éprouve des difficultés à trouver du personnel.

De 1958 à 1959, le pouvoir d'achat de la population n'avait pratiquement pas varié. Par contre, en 1960, alors que les prix n'ont enregistré qu'une faible augmentation, des hausses modérées de salaires ont été consenties dans la plupart des branches de l'activité privée, les services nationalistes (chemins de fer, électricité) et pour les fonctionnaires.

Ces revalorisations ont entraîné un léger accroissement du pouvoir d'achat réel, confirmé par des hausses d'indices (ventes des grands magasins, voyages en chemins de fer, achats de télévisions).

Sur le plan social, il ne s'est pas produit de conflit important en dépit de certaines tensions. En effet, si le succès de la politique actuelle est généralement reconnu du point de vue financier, il est discuté du point de vue économique et social.

* * *

Cette situation a-t-elle des chances de se maintenir dans les derniers mois de 1960, et surtout en 1961 ?

Dans la plupart des industries, en particulier la sidérurgie, les carnets de commande sont bien remplis. L'activité dans la construction, après une hésitation au début de l'année, marque une reprise. Les exportations restent élevées.

Les investissements des entreprises, pour le second semestre de 1960, semblent devoir dépasser le niveau du premier semestre. Il en est de même de ceux de l'Etat. Leur montant pour 1961 doit encore augmenter d'après le projet de budget qui vient d'être élaboré.

Ce projet contient en outre des crédits destinés à de nouvelles revalorisations (fonctionnaires, allocations familiales, économiquement faibles, chômeurs, etc...). Les suggestions tendant à accélérer la reprise par de fortes augmentations de salaires ont été écartées. Le souci du Gouvernement est de prévenir une nouvelle vague d'inflation.

Dans les milieux du patronat, on estime préférable de maintenir l'accroissement du revenu national à une cadence annuelle d'environ 4% à 4½% avec, parallèlement, une hausse du pouvoir d'achat d'environ 3%.

Cette politique paraît d'autant plus raisonnable que nous ne disposerons jusqu'en 1965 d'aucune réserve de travailleurs et que les producteurs présents ont à couvrir les charges de la jeunesse née depuis la guerre et qui ne produit pas encore. D'ici quelques années, au contraire, de nombreux emplois devront être fournis à cette nouvelle génération.

L'élargissement du marché qui doit en résulter est la meilleure promesse d'une prospérité accrue pourvu que, dans l'intervalle, aient été réalisés l'effort et les investissements nécessaires en vue de sa formation technique.

En résumé, sous réserve des incidents toujours possibles, soit d'une crise internationale aigüe, soit d'une grave récession aux Etats-Unis, il semble qu'on puisse compter sur une poursuite de l'expansion à un rythme modéré.

DES CAPITAUX FRANÇAIS AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

À une époque où la grande industrie tient une place de plus en plus prépondérante dans la vie économique, l'agriculture retient moins l'attention. Sans doute ses réalisations sont-elles dans l'ensemble moins spectaculaires, mais il reste qu'au Canada l'agriculture et les industries qui y sont directement liées jouent un rôle de premier plan dans l'économie. C'est dans cette optique que nous publions dans cette revue deux articles rédigés par MM. Laffaille et Olivier, membres de notre Chambre.

par J.-P. LAFFAILLE

Ainsi que le rappelait récemment l'hon. Alcide Courcy, Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, alors qu'au début de ce siècle "l'on pouvait justement parler du Québec comme d'une province avant tout agricole... aujourd'hui, la population agricole ne représente guère plus que 16% de la population totale."

Ce renversement de tendance s'est accompagné d'un accroissement rapide de l'ensemble de la population, donc de la consommation des produits alimentaires de base, à tel point que, pour les légumes par exemple, la production du Québec n'arrivait à satisfaire la consommation ces dernières années, que dans une proportion de 30 à 50% suivant les légumes.

Il y avait donc place pour une entreprise qui participerait à l'augmentation nécessaire de la production locale, non seulement par l'extension des surfaces mises en culture, mais par l'accroissement des rendements, grâce aux méthodes les plus scientifiques, à l'utilisation d'engrais et de fertilisants, à une mécanisation rationnelle.

En novembre 1958, un important groupe de financiers français spécialisé dans l'agriculture industrielle, fondait la Société de Culture des Terres Noires.

Deux exploitations étaient immédiatement créées.

— L'une à Sherrington, Comté de Napierville, à 25 milles au sud de Montréal, consacrée à la production de légumes,

— L'autre à Ste-Elisabeth, Comté de Joliette, consacrée à l'engraissement du boeuf de boucherie.



La récolte des laitues à Sherrington



Jean-Pierre Laffaille est né le 8 septembre 1925 à Vannes (Morbihan). Il fit ses études secondaires au Lycée français du Caire.

En 1942, il s'engageait dans les Forces Françaises Libres.

Entré à la Compagnie du Cambodge en 1948, il a toujours fait partie, depuis, des cadres des Sociétés du même Groupe. En dernier lieu, Directeur de la Plantation de Courtenay au Viet-Nam, de 1955 à 1958.

Au Canada depuis août 1958; Gérant général de la Société de Culture des Terres Noires depuis sa fondation en novembre 1958.

Dès 1959, la mise en place d'investissements importants coïncidait avec la mise en culture des premières surfaces acquises.

La zone de Terres noires qui s'étend au sud de Montréal est évalué à 25.000 acres environ. Une grande partie de cette surface est inculte, et jusqu'à ces dernières années, la mise en valeur en était pratiquement impossible, jusqu'à l'établissement d'un réseau de drainage général entrepris par le Gouvernement du Québec.

La Société des Terres Noires a effectué à Sherrington un important travail de défrichage et de drainage local. Un entrepôt frigorifique, doté du matériel le plus efficace pour permettre de conserver jusqu'à 7.500 tonnes de légumes dans les meilleures conditions de température et d'humidité était construit. Dès octobre 1959, trois chaînes d'emballage triaient, pesaient, empaquetaient en sacs de polyéthylène, des légumes d'une présentation impeccable.

A Ste-Elisabeth, l'emploi judicieux d'éléments fertilisants a permis d'obtenir en 1960 une récolte suffisante pour alimenter un boeuf par arpent cultivé. Parallèlement, une installation de stabulation sans précédent au Canada a été montée :

Elle est composée actuellement de 4 étables et enclos, pouvant abriter chacun 300 bêtes, et disposées en demi-cercle autour d'un centre d'alimentation particulièrement spectaculaire : 16 silos métalliques, de 50 pieds de haut, hermétiquement étanches, ce qui limite la fermentation

de l'ensilage, et permet d'en conserver toutes les qualités nutritives sous une forme particulièrement digestible, dominant un réseau de déchargeurs d'ensilage, de convoyeurs en vis sans fin, qui acheminent la nourriture jusqu'aux mangeoires.

L'alimentation des animaux est entièrement automatique : commandée d'une chambre de contrôle, où 35 cases de manipulateurs à voyants lumineux permettent à un seul homme de répartir et doser la nourriture pour les 1.200 bêtes.

L'investissement au Canada de capitaux français dans une branche aussi délicate — et on peut le dire si souvent décriée — que l'agriculture pouvait paraître à première vue une aventure. En fait non seulement l'étude des marchés, mais la similitude des conceptions générales, et l'accueil particulièrement cordial réservé à cette exploitation ont été des éléments déterminants. Aussi bien des capitaux canadiens dans des proportions non négligeables n'ont pas tardé à se joindre à la mise de fonds initiale.

Une organisation internationale avait pris pour devise : "Enrichissons-nous de nos différences". Cette vérité n'est-elle pas plus efficace mise en pratique lorsque de nombreuses ressemblances, parfois émouvantes comme l'équilibre et le bon sens des "gens de la terre" dans les deux pays, viennent faciliter la tâche ?

En dehors des aspects purement commerciaux et financiers de l'affaire, la Société de Culture des Terres Noires est un exemple parmi tant d'autres, de l'efficacité de la collaboration entre les deux communautés.



**SWISS CORPORATION
FOR
CANADIAN INVESTMENTS
LIMITED**

*Filiale de la Société
de Banque Suisse, Bâle*

**ACHAT ET VENTE
DE VALEURS MOBILIÈRES
GARDE ET GESTION DE TITRES
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**

*360 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Canada
Adr. télég. : Swisinvest*

Inauguration d'une nouvelle usine Sicard



L'intérieur de l'usine le jour de l'inauguration

La société Sicard Incorporée, affiliée au groupe français Schneider-Union Européenne, a inauguré le 1er octobre une nouvelle usine de camions lourds à Sainte-Thérèse, à 20 milles environ au nord de Montréal. Cette inauguration, présidée par M. Marc Dhavernas, président de la société, a donné lieu à une brillante cérémonie dont l'invité d'honneur était l'Honorable André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec. De nombreuses personnalités assistaient à cette inauguration, entre autres :

M. Francis Lacoste, Ambassadeur de France au Canada; quatre autres ministres de la province, René Lévesque, ministre des Ressources Hydrauliques et des Travaux Publics, Gérard Cournoyer, ministre des Transports, Paul Earl, ministre des Mines, Lionel Bertrand, Secrétaire provincial; M. Boyer de Sainte-Suzanne, Consul Général de France à Montréal, de nombreux députés provinciaux et fédéraux, et les maires de Montréal et Québec, MM. Sarto Fournier et Alfred Hamel. Monseigneur Philippe Labelle, vicaire général du diocèse de Saint-Jérôme a béni la nouvelle usine.

L'INTÉGRATION DANS LE SECTEUR AGRICOLE

par ROLAND OLIVIER

L'article suivant met en relief les réalisations qu'une entreprise peut faire sur le plan de l'intégration dans le secteur agricole. Il illustre en outre, comme le précédent, le succès que peuvent obtenir des sociétés françaises en collaboration avec les industries, les commerçants et le public canadiens.

En 1950, sous l'impulsion de M. Cescas, directeur général de la Cie Nord Africaine de l'Hyperphosphate Réno, était créé à Montréal un bureau d'étude ayant pour but d'introduire sur le marché de l'est canadien, un engrais simple spécialement destiné aux prairies et pâturages en terres acides : le phosphate naturel nord-africain, finement pulvérisé, appelé hyperphosphate. Dans les conditions naturelles du Québec, le débouché de ce produit s'avéra intéressant et, en 1953, nous étions envoyés au Canada pour prendre la direction de cette agence.

Dès 1954, le total de nos ventes atteignait 6,000 tonnes et il devenait nécessaire de créer une usine pour broyer et conditionner nous-mêmes ce produit. Cependant, nous avions conscience que sur ce marché où les engrais complets (à trois éléments) étaient seuls employés, le marché d'un produit simple à l'emploi très spécifique, resterait forcément limité : de plus, notre personnel de vente pourrait être employé plus efficacement en vendant la gamme complète des engrais utilisés par le cultivateur. Aussi, en 1955, nous entrions en société avec William Houde Ltée, entreprise fondée en 1950 à Laprairie dans la banlieue de Montréal, par un groupe d'agronomes canadiens. Cette compagnie nous apportait la gamme complète de fertilisants que nous cherchions et un emplacement industriel particulièrement bien situé à la jonction de la riche région agricole et maraîchère du sud et à proximité de la canalisation du St-Laurent qui commençait à se construire peu après. Le tonnage de la nouvelle société formée par cette fusion, sous le nom de William Houde Ltée, ne tardait pas à se développer (pour atteindre 15,000 tonnes en 1956, 20,000 tonnes en 1958 et 23,000 tonnes en 1960).

Cette extension nous obligeait à fabriquer de nouveaux produits granulaires et à ouvrir en 1958 un atelier de granulation et à étendre notre activité dans toute la province, d'où l'ouverture d'un entrepôt à Québec la même année.

Par ailleurs, l'industrie des engrais étant extrêmement saisonnière au Québec (50% des livraisons se font durant deux mois de pointe) ne permettait pas une utilisation régulière du personnel ouvrier. Aussi, tout en travaillant à allonger la période de livraison par des conditions spéciales de morte-saison, nous devions développer de nouvelles fabrications permettant une meilleure utilisation de



Roland Olivier
Gérant et Secrétaire-Trésorier
de William Houde Ltée

notre potentiel industriel et commercial : engrais pour gazons et jardins fabriqués à façon pour des compagnies spécialisées, minéraux en bloc et en poudre pour l'alimentation du bétail, broyage, mélange ou conditionnement à façon de produits divers, insecticides notamment. Nous avons ainsi à peu près supprimé les saisons mortes si fâcheuses dans notre industrie.

En outre, la machine à granuler les engrais, de licence allemande, que nous avions installée à notre usine, présentait de grands avantages sur les machines connues ici :

investissement plus réduit et obtention du granulé à un prix de revient inférieur à celui des procédés classiques. Cela nous incitait, après les adaptations et essais nécessaires, à obtenir l'exclusivité de la vente en Amérique du Nord de ce granulateur à plateau tournant : deux maisons américaines d'engineering devaient nous aider dans la prospection et l'installation de ces appareils qui intéressent un grand nombre de fabricants moyens.

Le développement plutôt lent de la consommation des engrais dans la province pose un problème sérieux. Aussi avons-nous cherché par tous les moyens à créer de nouveaux marchés pour les produits agricoles locaux, notamment pour les poudres de lait, mais l'activité qui s'est révélée la plus féconde, sans doute aussi la plus originale, est la déshydratation de la luzerne. Nous savions en effet que la province de Québec consommait environ 12,000 tonnes de luzerne déshydratée, dont la majorité était importée des Etats-Unis et de Colombie-Britannique. Pourtant les sols de la région de St-Hyacinthe dans le Québec se prêtaient parfaitement à la production de la luzerne. Aussi, faisons-nous venir de France, pour servir de démonstration, un déshydrateur de marque Promill dont la conception nous avait paru très étudiée; mais il s'avéra vite que peu d'industriels ou d'agriculteurs oseraient

assurer seuls la responsabilité financière et les difficultés techniques de l'entreprise. Par conséquent, en 1959 nous formions, avec quelques cultivateurs intéressés par ce débouché nouveau, une société, "Luzerna Inc." qui, dès la première année, fabriquait 1,000 tonnes de luzerne déshydratée. Devant les débouchés nombreux et les résultats financiers de la première année, nous créons en 1960 une deuxième société, "Luzerna St-Hugues" dans une paroisse voisine : l'ensemble de ces deux ateliers devrait produire cette année environ 2,000 tonnes, faisant de "Luzerna" la plus grosse entreprise de déshydratation de luzerne de l'Est canadien. Luzerna est un exemple type d'intégration où les intérêts du cultivateur et de l'industriel, d'ailleurs associés dans l'entreprise, sont confondus et où chacun trouve sa part : le cultivateur par l'ouverture d'un nouveau marché pour son produit, l'industriel par la création d'un débouché pour des engrais.

Gardant un oeil sur les autres secteurs agricoles, nous avons constaté dans le domaine de la machinerie agricole, une évolution qui amènerait les compagnies américaines à vendre des tracteurs de plus en plus gros et de plus en plus coûteux, alors que la dimension des fermes et les revenus agricoles ne semblaient pas suivre la même évolution. Il devrait donc y avoir un marché pour des tracteurs moyens, moins coûteux d'achat, notamment pour des diesels encore peu répandus au Canada malgré leurs avantages d'économie. D'ailleurs, depuis un ou deux ans, les deux principales compagnies canadiennes importaient de leurs filiales anglaises des diesels dont la vente se développait rapidement. Les tracteurs Renault, parfaitement compétitifs tant au point de vue prix qu'au point de vue technique répondaient à ce besoin de tracteurs très économiques au point de vue consommation et achat, tout en étant très robustes

pour résister aux travaux durs et variés qu'on leur demande sur la plupart des fermes. C'est pourquoi en 1959 nous fondions la société "Cantrac" qui, quelques mois plus tard, se voyait confier l'agence exclusive du matériel agricole Renault.

Dans la province de Québec, la vente en était confiée à nos amis de la Coopérative Fédérée qui, avec une solide expérience de la vente du matériel agricole et un réseau complet de garages coopératifs pour l'entretien, se trouvait désireuse de compléter sa gamme de tracteurs moyens. Cette année l'Ontario démarre avec un nouveau distributeur et de belles perspectives de vente, tandis que Cantrac s'associait avec une chaîne de distributeurs américains pour ouvrir le marché du tracteur Renault dans 16 Etats du Nord-est des Etats-Unis.

Ainsi, à partir de la vente d'un produit bien spécifique, nous avons été amenés par un enchaînement logique à constituer un ensemble d'activités commerciales, industrielles et mêmes agricoles dont les ramifications devraient continuer à se développer et qui vise :

— à créer un complexe d'affaires centrées autour du marché agricole qui se complètent et nous permettent une meilleure utilisation de notre personnel de vente et de notre potentiel de fabrication;

— à ouvrir en même temps de nouveaux marchés pour notre clientèle de fermiers afin d'augmenter la production agricole et nous permettre par là de développer le marché des engrais et de la machinerie.

Enfin, dans toute la mesure du possible, nous avons recherché à faire participer le cultivateur à notre expansion, soit directement en lui permettant d'acquérir des actions dans des sociétés créées, soit indirectement en confiant la vente de nos produits à ses coopératives.

Les perspectives d'avenir :

Dans l'avenir, nous chercherons d'abord à développer l'industrie qui est à la base de notre organisation : celle des engrais chimiques. En effet, la consommation dans la province de Québec reste inférieure à ce qu'elle devrait être pour rendre l'agriculture parfaitement rentable. Actuellement la consommation par ferme s'établit aux environs de 1½ tonne alors que l'optimum économique doit se situer entre 5 et 10 tonnes par ferme. Cependant, grâce à une meilleure compréhension par le cultivateur du rôle économique de la fertilisation et grâce à la nouvelle politique d'octrois gouvernementaux, il est probable que la consommation devrait connaître dans les prochaines années une augmentation considérable. En outre, l'expansion de notre compagnie pourrait se faire avec profit dans le domaine de la production des matières premières que nous utilisons, ainsi que dans le développement de nos ventes de machines à granuler.

Dans le domaine de la machinerie agricole, une prospection complète du marché et la réputation de qualité des tracteurs Renault, qui se confirme de plus en plus, devraient nous permettre de prendre une part raisonnable de ce marché malgré une très forte concurrence.

Même si certaines de ces entreprises que nous avons décrites sont encore dans leur enfance, elles nous semblent toutes prometteuses et elles devraient constituer d'ici peu d'années, par l'application de cette politique d'intégration, un ensemble agricole, industriel et commercial homogène et solide.



Oval Room:

Somptueusement décoré dans le style "Adam"
Déjeuner et dîner
Fameux buffet-souper tous les dimanches soirs

Lounge:

Cocktails et thé l'après-midi

Maritime Bar:

Spécialité: poissons

Ritz Cafe:

Petit déjeuner, déjeuner et dîner
à prix modérés

IMMIGRATION ET PROBLÈMES HUMAINS

L'immigration au Canada de Français établis en Afrique du Nord, en particulier au Maroc, a pris de l'ampleur par suite des transformations politiques et économiques dans ces pays. Elle pose des problèmes, notamment sur le plan humain, qui sont soulignés dans l'article suivant.

par HUBERT du CREST

Vouloir vous entretenir de tous les problèmes posés par l'immigration au Canada aurait été bien prétentieux de ma part, tant le sujet est vaste et complexe. Mais je n'ai pas résisté à l'offre qui m'était faite de livrer quelques réflexions sur les problèmes humains qu'un Français aura à résoudre du fait de son immigration dans ce pays. Les ayant vécus moi-même et ayant aidé bon nombre de Français qui, comme moi, ont quitté le Maroc après y avoir vécu plus ou moins longtemps, et pour certains y être nés, je pense avoir acquis une certaine expérience et souhaite qu'elle puisse servir. Notons-le, tout de suite, ce groupe d'immigrants s'est caractérisé par certaines particularités qui ont été très favorables à la réussite — plus ou moins brillante et plus ou moins rapide, mais dans l'ensemble réussite quand même — de leur établissement au Canada. Ils ne sont pas venus ici poussés par une instabilité congénitale ou après avoir échoué dans leurs entreprises, ou parce qu'ils étaient indésirables dans leur pays ou pourchassés par la haine de leurs ennemis politiques. Lorsqu'ils se sont rendus compte que l'avenir était bouché pour eux et surtout pour leurs enfants, là où ils avaient parfaitement réussi grâce à leur travail, ils ont opté, ils sont venus ici de leur plein gré, sans esprit de retour et sans illusion sur les difficultés qui les attendaient.

Les qualités qui étaient nécessaires aux Français, avides de grands espaces et d'une vie plus aventureuse mais aussi plus large, qui quittaient la France pour s'établir en un point quelconque de l'empire, là où tous les espoirs de réussite étaient permis — mais n'était-ce pas encore la France — sont indispensables pour immigrer au Canada. Il faut aussi en ajouter d'autres car notre immigrant aura à vivre en milieu étranger et devra réussir à s'implanter dans un contexte de perpétuelles contradictions souvent difficiles à admettre. En voici quelques exemples :

a) Le Canada est un pays largement ouvert à l'immigration. Il est évident que ce pays a besoin d'accroître considérablement sa population pour pouvoir consommer les produits de son sol et de son sous-sol, créer ses industries de transformation, résorber son chômage, et en même temps ne plus être à la merci de ses marchés extérieurs. Mais, l'homme de la rue, à qui échappe cette donnée du développement à long terme de son pays, voit d'un mauvais oeil l'immigrant qui peut prendre sa place au travail, et il le lui fait cruellement sentir.

b) Certes il y a beaucoup à faire au Canada, pays neuf et en pleine expansion et le personnel des services de l'immigration à l'Ambassade du Canada à Paris ne ment pas en le proclamant à ceux qui envisagent de s'y établir.

Hubert du Crest, né à Dijon en 1908, quitte la France dès la fin de ses études secondaires pour l'Afrique Noire. Après avoir vécu au Sénégal et au Congo, il rentre en France, puis repris par la nostalgie des pays neufs, il s'établit au Maroc en 1938. — Fait la campagne de Belgique avec la division Marocaine, puis rentre au Maroc, et y crée un important cabinet d'assurance. Malgré ses nombreuses occupations professionnelles et familiales, que constitue l'éducation de sept enfants, il se consacre à diverses activités sociales qui l'amènent à la Présidence de la Chambre Syndicale des Agents généraux d'assurance du Maroc, et à celle des Associations de parents d'élèves des lycées du Maroc. Arrivé au Canada en 1956, il y poursuit son métier d'assureur et fonde l'Association des Français du Maroc au Canada, pour les aider à dominer les problèmes de leur établissement dans ce pays.



Mais le visa d'immigrant sur le passeport ne donne pas pour autant du travail à l'arrivée comme on le laisse croire trop souvent par surcroît.

Et c'est ainsi qu'on voit débarquer un homme d'une trentaine d'années, accompagné de sa femme, de deux jeunes enfants et d'un bébé, et muni pour tout bagage d'un fort accent de sa province natale qui le rend parfois difficile à comprendre. Depuis qu'il a obtenu avec peine son certificat d'étude primaire, notre homme convoie dans les trains les sacs postaux qu'il a chargés dans le wagon et qu'il distribuera aux gares de destination. Pour venir au Canada, il a vendu ses meubles et cédé — oh ! valeur inestimable... — son petit appartement. Il arrive ici plein d'illusion sur la puissance du tampon de son visa d'immigrant et doit malheureusement déchanter, car malgré sa bonne volonté il n'arrive pas à trouver rapidement du travail et s'il en trouve, il sera manoeuvre ou lavera la vaisselle puis rejoindra obligatoirement la masse des chômeurs. Trompé et déçu sa seule ambition sera de repar-

tir d'où il vient, retrouver ses sacs postaux qu'il n'aurait jamais dû quitter.

Il y a aussi l'excellent ouvrier plombier, ou électricien, ou typographe, connaissant parfaitement son métier et qui se heurte à ces citadelles inhumaines qui portent le nom d'Union. Pour obtenir du travail il faut faire partie de l'Union et pour en faire partie il faut avoir du travail... Il faut obtenir une carte de compétence et souvent recommencer un apprentissage sauf de trouver le moyen... de se faufiler à l'intérieur de la citadelle.

Il y a... mais pourquoi insister si ce n'est pour souhaiter que les services de l'immigration en France adoptent une attitude plus humaine — et qui en fin de compte serait à l'avantage du Canada déjà trop encombré de chômeurs — en ne recrutant plus l'immigrant comme l'on recrutait les soldats du temps des armées de métier, mais comme un homme qu'il faut guider, conseiller et n'engager à tenter sa chance que s'il a en main le maximum d'atouts pour réussir. Cet homme là d'ailleurs apportera quelque chose au Canada, l'autre lui sera à charge.

c) On parle français dans la Province de Québec. Cette survivance de l'emploi de notre langue qui tient du miracle est le fait de cet extraordinaire effort de résistance des Canadiens français groupés autour de leurs prêtres. Cet effort se poursuit non plus pour maintenir l'usage de la langue, c'est un point qui semble acquis, mais en développer l'emploi. L'immigrant français a tendance à en tirer vanité sans se rendre compte que cet attachement à la langue française n'implique pas forcément un attachement sentimental à la France, et encore moins un amour obligatoire pour le français qui débarque. On lui a dit et redit que Montréal était la seconde ville française du monde. Et pourtant on l'accueille partout dans les magasins non pas par un "bonjour Monsieur" comme en France, mais par un "Yes Sir" qui malgré les expressions anglaises qui encombrant notre langue — à défaut d'anglicismes — n'est pas encore employé à Lyon, Marseille ou Bordeaux. Ceci n'est rien, le drame commence lorsqu'on lui oppose un peu partout et même dans les maisons françaises la nécessité de parler anglais pour pouvoir travailler. En vérité il y a là une position inhumaine car si pour occuper certains postes la connaissance de l'anglais est indispensable, elle l'est beaucoup moins pour d'autres ou le petit vocabulaire technique sera vite connu et parfaitement inutile dans beaucoup d'autres encore.

L'immigrant français ne comprend pas encore une chose qu'on a oublié de lui dire, que dans cette ville dite française, l'anglais puisse travailler sans connaître un mot de français tandis que lui ne peut travailler sans connaître l'anglais. Aussi enverra-t-il ses enfants au High School pour qu'eux au moins n'éprouvent pas les mêmes difficultés. Et c'est ainsi que malgré leurs efforts les Canadiens français risquent de perdre la bataille qu'ils soutiennent depuis des siècles.

d) L'immigrant va être aidé. Il y a des Canadiens au grand coeur qui donnent leur temps et leur argent à de nombreuses oeuvres. L'immigrant français ne s'adressera pas en vain aux oeuvres catholiques canadiennes-françaises, tel que le Service d'accueil aux voyageurs, la Saint-Jean Baptiste, les Services pour les immigrants catholiques etc... qui l'aideront à ses débuts, financeront la venue des siens et faciliteront le regroupement de familles entières, et feront leur possible pour l'aider à s'intégrer parmi eux. L'Union Nationale Française de son côté, fera ce qu'elle pourra pour secourir les plus malheureux. Encore faut-il que l'immigrant connaisse ces oeuvres, et, alors qu'il était accoutumé

à une formule d'aide automatique donnée par l'Etat, qu'il s'habitue à recourir à la charité individuelle. En France avec l'enseignement gratuit, la sécurité sociale, les allocations familiales, les contrats collectifs etc... on a perdu la notion de charité, pour la remplacer par cette formule d'aide sociale qui est, certes bien utile, mais tend à la socialisation du pays.

Après une ou deux années d'adaptation, pendant lesquelles la vie aura été plus ou moins difficile car il aura fallu lutter pour réagir contre les dépaysements, particulièrement celui des épouses seules pendant les longues journées d'hiver, dans un intérieur plus ou moins banal, sans beaucoup d'argent à dépenser, sans amie et sans relation, suivront deux ou trois ans de vie plus facile aboutissant à une implantation définitive.

Viendra alors pour l'immigrant le moment de décider s'il va ou non acquérir la nationalité canadienne. Rendons à nos amis canadiens cet hommage qu'ils ne font aucune pression sur l'immigrant pour qu'il devienne citoyen canadien. Nous ne sommes pas ici aux Etats-Unis, où l'intégration est rapide. Ce sont sur les enfants surtout que l'on compte pour devenir Canadiens, mais pas sur l'immigrant lui-même.

Adopter la nationalité canadienne c'est pour l'immigrant témoigner de sa reconnaissance pour le pays qui l'a accueilli, et lui a permis de vivre, c'est en même temps acquérir un certain nombre d'avantages. Mais cette décision soulève pour l'immigrant français quelques problèmes moraux. En fait il n'est pas libre d'opter puisque la France continue à le considérer comme un citoyen français, même s'il a adopté la nationalité canadienne. Et puis il y a ce serment d'allégeance à Sa Majesté qui peut le gêner.

Pour terminer cet exposé, je voudrais émettre une opinion et un voeu.

Je crois que le Canada peut être aujourd'hui une terre de prédilection pour les Français, dont je parlais au début, avides de grands espaces, et que d'autre part, l'apport de Français de qualité amenant avec eux leurs habitudes du travail bien fait, de conscience professionnelle, d'économie, de stabilité et aussi, à un certain niveau, leur culture, pourrait être appréciable pour le Canada.

J'émetts le voeu que des hommes de bonne volonté, et ils sont nombreux dans cette province chrétienne, se penchent sur ces problèmes humains posés par l'immigration, et l'intégration des Français au Canada, dont je viens de parler aussi objectivement que possible, et travaillent à les résoudre. Je serai avec eux de tout coeur.

LANCÔME

PRODUITS DE BEAUTÉ
ET PARFUMS

Agents: COSMEX LIMITÉE
MONTRÉAL

INFORMATIONS FRANÇAISES ET CANADIENNES

Les obstacles à l'expansion de l'économie française

Le comité Rueff-Armand, formé de patrons et de syndicalistes, de techniciens et de professeurs, d'agriculteurs et de financiers, vient de remettre au gouvernement français son rapport sur les obstacles à l'expansion de l'économie. Le premier plan Rueff de l'automne 1958 avait souligné les conditions d'un assainissement financier. Le second, d'une centaine de pages, complète le premier, et conditionne en quelque sorte son succès définitif. Il passe l'économie française aux "rayons X" et dénonce notamment les structures arriérées et trop rigides, les privilèges, les "scléroses et blocages au sein du système économique", les "distorsions de coûts et de prix", les "mentalités et comportements indifférents ou hostiles au changement". Un comité interministériel est chargé de préparer les suites à donner à ce plan.

Une nouvelle revue consacrée au commerce international

Les Editions Sodiex, 18, rue Clapeyron à Paris, viennent de publier le premier numéro d'une revue mensuelle consacrée au commerce international, "Exportation Européenne". On note entre autres au sommaire une analyse des problèmes du Marché Commun, des études sur la Grande-Bretagne, la circulaire Fontanet, l'industrie textile, des articles sur l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et sur les Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire. Au moment où la communauté économique européenne devient une réalité, cette revue devrait aider les chefs d'entreprises, commerçants et industriels, à développer leurs affaires.

Les échanges extérieurs de la France seront entièrement libérés dans 6 mois en ce qui concerne les produits industriels

La France poursuit sa politique de libération des échanges. Le ministère des Finances a déclaré, en effet, que la France, "qui ne peut plus invoquer les difficultés de la balance des paiements, doit supprimer, en vertu de ses engagements internationaux, toutes les restrictions quantitatives qui s'appliquent encore aux produits industriels".

Deux nouvelles listes de libération ont été publiées fin septembre au *Journal officiel*. Cette nouvelle libération porte à 92,5% le taux de libération qui était de 91% (référence 1957). Deux nouvelles tranches doivent intervenir, l'une en décembre, l'autre en avril 1961. Les produits industriels seront donc entièrement libérés à Pâques, tandis que pour les produits agricoles le gouvernement tiendra ses engagements. Le pourcentage de libération avec l'O.E.C.E. passera donc dans six mois à 95,7%.

La première liste de libération publiée au "Journal officiel" est applicable aussi bien aux pays membres de l'O.E.C.E. qu'à ceux de la zone dollar. Elle porte sur un tiers environ des produits industriels qui restaient contingentés. Les principaux produits compris dans cette tranche sont les suivants : produits et semi-produits de la chimie organique, y compris les ouvrages en matière plastique; produits et semi-produits des industries mécaniques et électriques : pièces détachées électroniques, instruments de mesure, matériels d'imprimerie, certains matériels médicaux et chirurgicaux, machines à écrire, etc.

La deuxième liste concerne les importations en provenance des pays membres du G.A.T.T. autres que ceux qui appartiennent à l'O.E.C.E. et à la zone dollar, qui jusqu'à présent étaient demeurés contingentés dans une plus large proportion. Cette libération porte sur un nombre très important de produits.

Londres alimenté par le gaz naturel du Sahara ?

Le correspondant du "Sunday Dispatch" en France déclare qu'au cours des dix prochaines années, Londres pourrait être éclairé et recevoir de l'énergie sous forme de gaz naturel pompé des gisements du Sahara. Il a ajouté ces précisions :

"Les ingénieurs français et britanniques étudient la possibilité de plans à long terme pour la distribution du gaz provenant de ces gisements. Les grandes difficultés techniques rencontrées dans ce domaine ont toutes été surmontées."

Législation Canadienne sur les marques d'origine

Le memorandum D. 42 du Ministère du Revenu national (Douanes et accise) contient un addendum relatif au marquage des marchandises importées.

Aux termes de ce nouveau texte, et à compter du premier janvier 1961, les marchandises désignées ci-après devront être marquées dans les conditions ainsi définies :

- Les machines à coudre et les têtes de machine à coudre doivent être marquées par décalcomanie, estampage ou timbrage, ou au moyen d'une plaque en métal, de telle façon que la marque d'origine soit clairement visible lorsque la machine fonctionne;
- Les limes et râpes doivent être marquées par estampage sur le côté lisse ou sur l'embase, à l'exception des limes rondes qui doivent être marquées sur la queue;
- Les allumettes en boîtes ou en pochettes doivent porter une marque d'origine à l'extérieur des boîtes ou des pochettes.

D'autre part, l'obligation du marquage de l'origine est étendue aux capsules en métal pour la fermeture de *tous types de récipients*.

Exposition internationale des plastiques en France en 1962

Les organisations professionnelles des plastiques du Marché Commun ont décidé, conformément à un accord couvrant la période quinquennale à venir, qu'une seule Exposition européenne des plastiques aurait lieu en 1962 dans le cadre de la C.E.E.

Cette Exposition, la première en France de cette nature et de cette ampleur, aura lieu à Paris et sera indépendante de tout autre salon ou exposition.

Sa mise en oeuvre sera réalisée sous la conduite de la profession française elle-même (producteurs de matières premières, constructeurs de machines et d'outillage, fabricants d'objets manufacturés).

Toutes les entreprises de notre pays associées à l'essor des matières plastiques feront à cette occasion un effort maximum pour présenter, à côté des meilleures productions de leurs voisins, une gamme complète de leurs réalisations.

Les organisations intéressées recommandent en conséquence à ces entreprises de ne pas prendre d'engagements prématurés vis-à-vis des organisateurs qui pourraient les solliciter dès à présent pour une exposition des plastiques en 1962, et de ne pas risquer ainsi, en dispersant leurs efforts, de compromettre une manifestation exceptionnelle.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat du Comité national intersyndical de la transformation des matières plastiques, 3, rue Copernic, Paris (16^e). Tél. : KLE. 34-05.

Un festival de France chez Eaton

Son Excellence Monsieur Francis Lacoste, Ambassadeur de France au Canada a inauguré le 13 octobre, aux grands magasins Eaton de Montréal, une exposition de produits français qui a duré jusqu'au 29 octobre. Cette présentation, qui a eu lieu simultanément à Toronto et dans d'autres magasins Eaton au Canada, a été appelée "Le Festival de France".

Ce festival a présenté entre autres à nos amis Canadiens des créations de mode, des tissus, des produits de beauté, des oeuvres d'art, des porcelaines et des cristaux, des vitraux, des tapisseries, des automobiles et même... des mets français.

Bourse de Montréal

Lors de sa récente visite en France, M. Eric Kierans, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, s'est déclaré favorable à l'introduction de valeurs françaises au Canada. Les sociétés françaises ne seraient astreintes à aucune réglementation particulière. Les seules difficultés seraient d'ordre fiscal, par suite du nouveau régime d'imposition des coupons en France.

Les banques canadiennes échappent à la nationalisation à Cuba

Le gouvernement cubain a nationalisé toutes les banques, à l'exception de la Banque Royale du Canada et de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Le Conseil des ministres cubain a également décrété la nationalisation de la plupart des entreprises commerciales et des industries-clés de Cuba.

Cette loi ordonne l'expropriation forcée de 382 entreprises, dont 105 raffineries de sucre cubaines, 50 fabriques de textiles, 13 grands magasins, 8 lignes de chemin de fer, 5 grandes brasseries, 18 distilleries d'alcool, 19 entreprises de construction, etc.

La loi précise que les propriétaires seront indemnisés selon des modalités qui seront fixées ultérieurement.

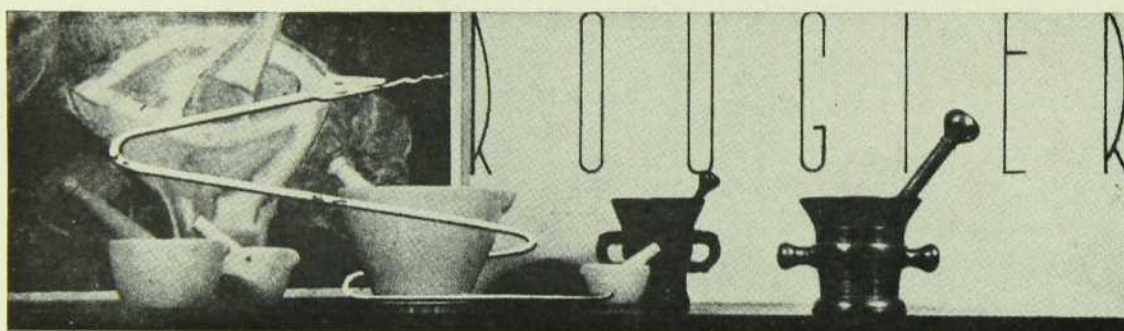
Plusieurs firmes liées à des intérêts français font partie des entreprises saisies.

Le gouvernement cubain a approuvé une réforme qui doit permettre à la plupart des locataires de devenir propriétaires des maisons ou appartements qu'ils occuperont pendant cinq ans à partir de maintenant.

La loi exclut les hôtels, les villas dans les stations d'été et d'hiver et stipule que le propriétaire d'un appartement ou d'une maison ne peut recevoir au maximum que 500 pesos par mois de revenus locatifs. Tous les petits propriétaires touchés par la loi doivent recevoir une pension mensuelle.

Fidel Castro s'est adressé à la nation principalement pour expliquer la réforme urbaine qui vient d'être décrétée.

Fidel Castro a averti la marine cubaine qu'elle serait dissoute si de nouveaux actes contre-révolutionnaires se produisaient à l'intérieur de cette armée.

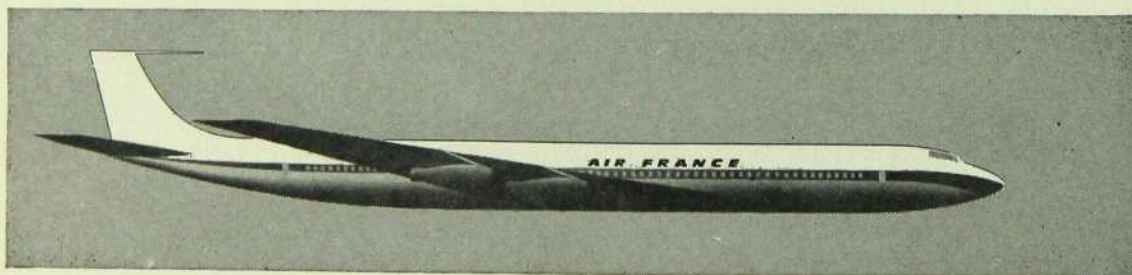


2055, RUE FAVARD

Spécialités pharmaceutiques

MONTREAL 22

Votre voyage en Europe sera une merveilleuse détente...



... à bord du **BOEING 707 INTERCONTINENTAL**

Dans le Boeing d'Air France, tout est prévu pour le confort et la détente. Un aménagement intérieur soigneusement étudié... un service impeccable... une cuisine gastronomique accompagnée des meilleurs vins... c'est déjà la France qui vous accueille !

Après une agréable traversée de seulement 6½ h. sans escale, la célèbre Caravelle d'Air France vous offre des correspondances rapides entre Paris et les grandes villes d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient.

Pour plus de détails, consultez votre agent de voyage ou Air France à Montréal, Toronto, Vancouver

AIR FRANCE

BOEING ET CARAVELLE — LES DEUX MEILLEURS "JETS" SUR LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

THE BOOM IN EUROPE

A remarkable expansion has been taking place in western Europe. Most of the countries there appear to be shaking off the restrictions and distortions imposed on their economies by two world wars and the depression of the thirties, and dynamic forces have been set loose which are altering the whole structure of European business.

Europe is becoming, if it has not already become, a high mass-consumption market. The growth of consumer credit and of appliance and automobile sales in most European countries testifies to this. Where formerly an increase in the pay packet of the ordinary man meant only the addition of a few small pleasures, it now implies investment in household appliances, automobiles, and other consumer durables so familiar to North Americans.

The expansion of consumer markets arising from the wider distribution of increased income has been and will continue to be the prime driving force behind Europe's prosperity. The position of workers in the lower income brackets has improved markedly in recent years and many now possess discretionary income for the first time — discretionary income is that which remains after basic needs are met.

A certain amount of apprehension has arisen in Europe about this process, which is associated in European minds with that of "Americanization". Yet surely this has been over-emphasized. Partly by virtue of her large internal markets, and because the two Great Wars did not place nearly as much strain on her economic structure, the United States achieved the era of high mass consumption prior to Europe. It is inevitable therefore that many of the characteristics of this type of market should appear American, when actually they would emerge in any economy which achieves high mass-consumption. While the various schemes for uniting Europe into trade areas are by no means settled, these coalitions should result in a situation not unlike that of the United States, with large markets open to all producers within the area. It is likely that, because of the dynamic demand forces, growth in Europe will continue to be more rapid than in the United States and Canada in the years ahead, and that North Americans will see some of the appurtenances of the high mass consumption society acquire a peculiarly European flavour.

By comparison with Canada and the United States, European growth during the fifties has been rapid, and in some ways quite startling. The most rapidly growing countries in Europe during the fifties, both in terms of industrial production and per capita gross national product, were Germany, Italy, France, and Austria.

At this stage, it is difficult to ascertain just how much effect the various trade associations have had. The latest preliminary figures suggest that trade is growing much more rapidly within the Common Market area than it is between the European Common Market and the rest of the world. The fact that the Six includes three of the most rapidly expanding economies in Europe — Germany, France and Italy — no doubt partially accounts for this

situation, and a proper assessment of the effect of economic union can only be made sometime in the future. In a nutshell, it probably could be said that while the fifties brought prosperity to the common man in Europe, the future will bring prosperity to both common man and Common Market. The dimensions of the consumer market are being extended not only to include more people within each country, but also to include the nationals of many other countries. The economies of scale resulting should have a strong stimulating effect on European business.

While it is true that trade among the European countries themselves has been rising, the total increase in demand has resulted in substantially increased Canadian and U.S. exports to Western Europe. Indeed the boom in Europe provides both a challenge and an opportunity to North American businessmen.

The opportunities arise from the rapid expansion of markets and the strains put on the European industrial machinery in trying to meet those demands. The challenge comes from the competitive advantages of European business in selling goods both within and without the home markets.

Demands have been so great in many countries that a marked rise in capital expansion has been taking place. This, added to demands from other sectors of the economy, has caused strains which have called forth restrictive measures in many countries, notably Germany, the United Kingdom, Austria, Sweden, Denmark, Switzerland, and The Netherlands. The fact that the existing industrial plant is not able to meet the wants of all its consumers suggests that gaps exist which alert North American exporters could fill.

There is little doubt that well designed and effectively presented Canadian and U.S. goods can be sold in European markets. The energy and imagination with which Europeans have tackled the North American market in somewhat similar conditions are testimony to what can be done in this regard. (It is important to remember that by and large highly developed industrial communities tend to trade with each other rather than with primary producing countries.) The resulting trade has been on the whole beneficial to countries on both sides of the Atlantic, although at this stage the United States and Canada appear to be at some disadvantage. In the first place, vigorous promotion of export trade of all kinds has not been a traditional strong point in either country. Secondly, the spread of technology in Europe has meant that the trend in production costs, in spite of recently increasing wage rates, has remained level or trended downward, especially in the European Economic Community. There are drawbacks to the statistical approach in the table on the opposite page, but the figures do indicate a disparity in favour of at least the countries of the Common Market.

It may be, however, that European labour costs will not show quite so favourable a trend in the future. Generally speaking, Europe's advances since the war have

been concentrated in industries where productivity can increase rapidly, rather than in the trade, services and other outlets which appear to be a characteristic of the mature high mass-consumption economy. In addition, costs per unit of output are affected by swings in the business cycle. European countries, for the most part, barely slowed down their expansion in the years 1957-58 in contrast to North America where there was a quite marked pause. At the present time, the rate of increase in industrial production is slackening in Europe as various countries reach the limits of their existing industrial capacity.

Thus prosperity brings related problems in its wake, and in many countries the authorities are instituting measures to keep the boom under control. There seems to be little doubt that wages and costs will show some rising tendencies during the next year or two. Opportunities for trade between Europe and North America continue and in view of the current plateau in business in Canada and the United States a lively export trade with Europe would provide a welcome stimulus to these two countries for some time to come, especially if the European authorities succeed in prolonging and controlling the boom.

Labour cost per unit of output in manufacturing industry

(Index of dollar value : 1953 = 100)

	E.E.C.	United States	Canada
1954	97.0	100.0	100.0
1955	95.5	101.3	96.9
1956	98.8	104.8	98.5
1957	99.2	104.3	104.5
1958	97.2	105.6	105.7

For the E.E.C. countries the index was calculated by dividing the index of hourly labour costs in manufacturing industry (O.E.E.C.) by an index of productivity per hour.

The latter was calculated by dividing the index of production by the product of the indices of employment and of weekly working hours. The separate indices so computed for each country were then corrected to allow for changes in the dollar value of the currency concerned.

The index for the E.E.C. as a whole is a weighted average of the six national indices. The weights used were the same as those applied in O.E.E.C. statistics in computing the index of production in E.E.C. manufacturing industries.

*The Canadian Bank of Commerce
Commercial Letter, August 1960*

POUR
ALLER
EN
FRANCE...
VOYAGEZ
À LA
FRANÇAISE

Prochains départs de New-York:

LIBERTÉ	29 octobre
FLANDRE	12 novembre
LIBERTÉ	16 novembre
LIBERTÉ	2 décembre

CROISIÈRE DE NOËL du LIBERTÉ

départ de New-York
le 21 décembre

Douze jours aux Antilles

Renseignez-vous sur le nouveau plan de crédit "Bon Voyage Transat".

Consultez votre agent de voyages - Son personnel expérimenté vous conseillera utilement. Si vous le désirez, il se chargera de toute l'organisation de votre voyage. Et ses services ne vous coûtent rien!

**Cie Générale
Transatlantique**

1255, Phillips Square, Montréal
6 Adelaide St. E., Toronto



Une étude financière :

ASBESTOS CORPORATION

Communiqué par Greenshields & Co. Ltd.

Conformément à sa nouvelle politique qui consiste à limiter le plus possible le niveau des stocks, la compagnie a diminué sa production en 1959 et a annoncé au début de l'année en cours la fermeture, pour une période de six semaines, d'une de ses principales mines; rouverte après quatre semaines environ elle est exploitée depuis à plein rendement. Deux mines opèrent actuellement à pleine capacité et la troisième à 85% environ; toute la production étant vendue, il n'y a aucune augmentation de stocks.

Les bénéfices de l'année dernière étaient de \$3.057.000 ou \$1,69 par action, montant inférieur de 26% à celui de 1958 qui était de \$4.135.000 ou \$2,29 par action. L'une des causes importantes de cette diminution est l'accroissement de la réserve pour impôts. Ceci est dû au fait que pour la première fois les impôts frappant la nouvelle mine Normandie doivent être payés pour une année entière. Les bénéfices après impôts, mais avant amortissements étaient, en 1959, de \$2,82 par action comparativement à \$3,62 l'année précédente. En ce qui concerne les prévisions pour 1960, les bénéfices pourraient atteindre environ \$2,00 par action et les bénéfices après impôts, mais avant amortissements \$3,10 par action, en admettant que la production de la compagnie se maintienne au rythme actuel.

Les réserves de minerai sont évaluées à plus de 100 millions de tonnes, qui au rythme d'extraction de l'année dernière peuvent assurer, sans aucune découverte nouvelle, 30 années environ d'exploitation. La position financière de la compagnie est solide; elle n'a pas de dette obligataire et son fonds de roulement atteignait au 30 décembre 1959, \$8,5 millions.

A 22 $\frac{7}{8}$ l'action se vend à 11,4 fois le profit net prévu pour 1960, et 7,4 fois les bénéfices prévus après impôts, mais avant amortissements. Le rendement est de 6,1% sur la base du dividende de \$1,40. En considérant l'évolution actuelle et les perspectives favorables de la consommation d'amiante à long terme, la valeur des actions d'Asbestos Corporation, compagnie très bien administrée, semble susceptible d'augmenter. Ces actions offrent en outre un rendement appréciable.

Cette compagnie, ainsi que les autres producteurs d'amiante, bénéficie cette année d'une augmentation des ventes. Ce résultat suit une période de réajustement au cours de laquelle la capacité de production de l'industrie de l'amiante fut excédentaire, aussi bien à cause de la diminution de la demande, provoquée par le ralentissement de l'activité économique en Amérique du Nord survenu en 1957 et 1958, qu'à cause des programmes d'expansion mis en oeuvre auparavant dans plusieurs pays du monde.

Le développement de l'industrie de l'amiante, au cours de l'après-guerre, fut caractérisé par l'accroissement de la capacité globale de la production qui a doublé entre la fin des années 1940 et 1958. Les pays d'outre-mer et notamment l'Afrique du Sud, la Rhodésie du Sud et l'U.R.S.S. contribuèrent le plus fortement à cette augmentation. Toutefois l'accroissement de la production canadienne reste très considérable. En effet, à l'heure actuelle, le Canada contribue pour environ la moitié de la production mondiale.

L'intensification de la concurrence depuis 1958 a eu plusieurs conséquences favorables dont l'une a trait à l'amélioration de la qualité du produit. En outre, l'étude de nouvelles utilisations de l'amiante a été considérablement intensifiée, surtout en ce qui concerne les fibres courtes qui forment la majeure partie des réserves québécoises d'amiante. L'augmentation de l'utilisation de l'amiante dans les conduites de ciment pour lesquelles on emploie surtout les fibres des groupes quatre et cinq représente l'un des développements les plus importants à cet égard.

L'Asbestos Corporation, producteur indépendant, a été, sur le plan international, plus affecté par la concurrence que la plupart des autres du fait que son principal client, les Etats-Unis, est largement approvisionné par des compagnies intégrées. Pour parer ce désavantage Asbestos Corporation a fait un effort de diversification géographique des ventes, en essayant surtout d'intensifier la pénétration du marché de l'Asie, marché à forte capacité de consommation. Il convient de constater que cette politique commerciale fut couronnée de succès car l'année dernière, un tiers seulement du volume exporté a été dirigé vers le marché américain, alors que l'industrie canadienne dans son ensemble exporte les $\frac{2}{3}$ de sa production vers les Etats-Unis.

Greenshields & Co Inc



MONTRÉAL
TORONTO
NEW-YORK
QUÉBEC
OTTAWA
WINNIPEG
SHERBROOKE
LONDON

*Courtiers
en placements*

507, PLACE D'ARMES

*Filiale:
Greenshields & Co Ltd
Agents de change*

LA FOIRE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL

La Foire Internationale de Montréal se tiendra cette année au Palais du Commerce, du 26 octobre au 5 novembre prochains. La participation de la France, comme l'année dernière, sera l'une des plus importantes. Les exposants français, dont nous donnons ci-dessous la liste, occuperont en effet un espace total de 16.000 pieds carrés. Une "journée française" a été décidée pour le 26 octobre, au cours de laquelle diverses manifestations auront lieu, notamment une réception offerte par le Conseiller Commercial au Palais du Commerce à 9 heures du soir. Notre Chambre a travaillé au succès de cette manifestation commerciale, en adressant en particulier des circulaires d'information à tous ses membres, tant au Canada qu'en France.

EXPOSANTS DE LA SECTION FRANÇAISE

Conseiller Commercial de France	2060 MacKay, Montréal
Comité France Technique	2060 MacKay, Montréal
Comité des Vins de France	2060 MacKay, Montréal
Services Officiels Français du Tourisme	1170 Drummond, Montréal
Unifrance Film	1117 ouest, Ste-Catherine, Montréal
Chambre de Commerce Française au Canada	429, Avenue Viger, Montréal
Air France	1080 Université, Montréal
Anco Ltd. (Produits alimentaires)	1565 Iberville, Montréal
Association des Jeunes Français Résidant à l'Étranger (AJFRE)	33, rue Jean Goujou, Paris 8ème
Ed. Archambault Inc. (disques français)	500 est, Ste-Catherine, Montréal
G. Boussion (Vins et produits alimentaires - Algérie)	772 ouest, Jean-Talon, Montréal
Cosmex Ltd. (Parfums et produits de beauté Lancôme, vaporisateurs)	1522 ouest, Sherbrooke, Montréal
E. Coullenot (vins et produits alimentaires)	750 Pratt Ave., Montreal
H. du Crest (courtier en assurances)	275 ouest, St-Jacques, Montréal
J. M. Douglas & Co. Ltd. (Vins et spiritueux)	1201 ouest, Sherbrooke, Montréal
Erka (machines à tricoter familiales)	6, boul. de Turenne, La Fertes Jouarre
Flammarion Ltée (livres et disques)	1243 Université, Montréal
Fomac Ltée (livres)	480 ouest, Lagauchetière, Montréal
France Tabacs Enr. (cigarettes de la Régie frse.)	6565, 21ème Ave, Rosemont, P.Q.
Hachette (Canada) Ltée (livres, disques, revues et périodiques)	1265a Labelle, Montréal
Herdt & Chartron Inc. (Lanvin) (Eau Perrier, Cognac Robin)	2245 Viau, Montréal
H. de Lanauze Inc. (appareils photographiques, films, revues)	1027 Bleury, Montréal
Larousse — Les Éditions Françaises Inc. (ouvrages Larousse)	914, rue St-Denis, Montréal
Le Creuset (poterie culinaire en fonte émaillée)	Fresnoy-le-Grand, (Aisne)
Lelarge & Cie Ltée (conserves alimentaires)	1844 William, Montréal
Michelin Tires (Canada) Ltd. (pneumatiques)	8660 Jeanne-Mance, Montréal
Office Technique pour l'Utilisation de l'Acier (O.T.U.A.)	15, rue d'Astorg, Paris (8ème)
Omnium Français Industriel et Commercial (Onduline)	5, rue de la Paix, Paris (8ème)
Quillet — La Maison du Livre Français (éditions encyclopédiques)	1750, rue St-Denis, Montréal
Renault (Canada) (automobiles et tracteurs de la Régie Nationale)	8555 Devonshire Road, Montréal
Sapromar Enrg. (caméras et projecteurs Pathé)	1477 MacDonald Ave., Montréal
Syndicat National des Publications Françaises	55, Ave des Champs-Élysées, Paris
Techniques Françaises Enrg. (Editions techniques)	382 Côte Ste-Catherine, Montréal
Telio Trading Co. (Boussac, Pecqueux, Chavenis, etc.)	1193 Phillips Pl., Montréal
Union des Fabricants d'Appareils de Chauffage et de Cuisine Domestiques	2, rue de Bassano, Paris
Vinant Ltd. (Guerlain, Baccarat, Daum, Lalique)	8355, boulevard St-Laurent, Montréal
F. A. Vos Regd. (cristal Bayel, Vve Marquet & Fils)	1498 Barré, Ville Saint-Laurent, P.Q.

The European Common Market

The harmonization of the different customs legislation.

The realization of the customs union between the "Six", provided for by the Rome Treaty, implies not only the elimination of customs barriers and internal quotas, and the adoption of a common customs tariff with regard to other countries, but also a fairly wide unification of customs regulations.

It will be necessary, on the one hand, to adopt identical regulations for the application of the common tariff, and on the other, to eliminate the disparities of control (especially with regard to systems for suspending dues) which could not fail to entail diversion of traffic or activity.

In any case, article 27 of the Rome Treaty makes it an obligation for member States to proceed towards a "harmonization" of their customs regulations, on the recommendation of the Executive Commission, before the end of the first stage, that is before the end of 1961.

Will that date be respected and to what extent ?

A plan has been decided, and a means of carrying it out has been defined by the customs administrations of the six countries, whose heads have been meeting periodically to compare their points of view.

The work of harmonization which will be necessary for the carrying out of the programme, will have priority in the fields where regulation disparities would cause the gravest harm to the working of the Common Market.

Many difficulties await the expert who will devote themselves to this task of harmonization, for it is necessary, not only to arrive at identical or similar regulations in the essential fields, but also to effect the required modification of conditions of application of those regulations.

Thus it happens that in some of our neighbours of the European Economic Community in Belgium, Holland, and above all, in Germany, the regulations for customs suspension have been administered

with much more flexibility than in France, because in those countries import trade with a view to re-export has become greatly extended, and has consequently become of greater economic importance than here.

In France, on the other hand, despite certain measures to make procedure more flexible, in the arrangements for temporary admission for transformation, which have been, or may shortly be, decided, this form of importation has been the object of fairly severe restrictions, deriving from a protectionism which is not necessarily unjustified, taking into account the needs of our economic policy.

In this domain it is no use expecting a very rapid harmonization of the regimes applied by the six countries.

But, in the field of customs clearance, and above all the conditions of tariff application, the unification of regulations should be quite complete and carried out as rapidly as possible, in function of the accelerated reconciliation towards a common outside customs tariff.

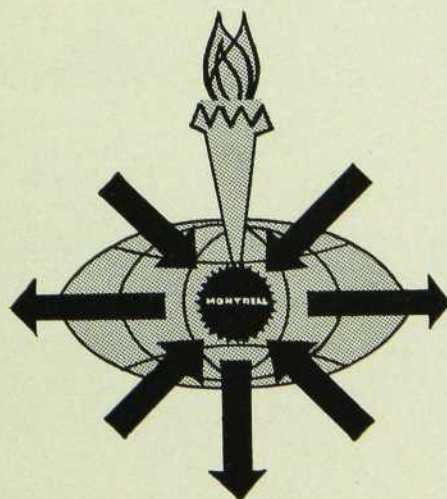
After that, and because the "Six" will have — undoubtedly quite soon — completely identical customs nomenclatures, the problems of customs classification, which will certainly be numerous at the start, should be solved in a uniform manner for it would be unthinkable that the same goods could be classed under different headings, and consequently be liable to different customs dues, according to whether it is admitted in a French, Belgian or German Customs office.

Undoubtedly, in this matter, a common organization should be set up, which would be in charge of unifying decisions at least at the national level.

Also, concerning the regulations for customs litigation (especially matters relating to tariff classifying of goods) a common procedure should be set up to arrive at uniform rulings, without excessive delays which would prejudice the course of business.

Technically, all these problems are complex, but it is important that they should be studied actively and rapidly, in order that professionals will have at their disposition customs procedure well adapted to the demands of international trade.

(Les Echos, Septembre 1960)



VISITEZ LA 4^e FOIRE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL

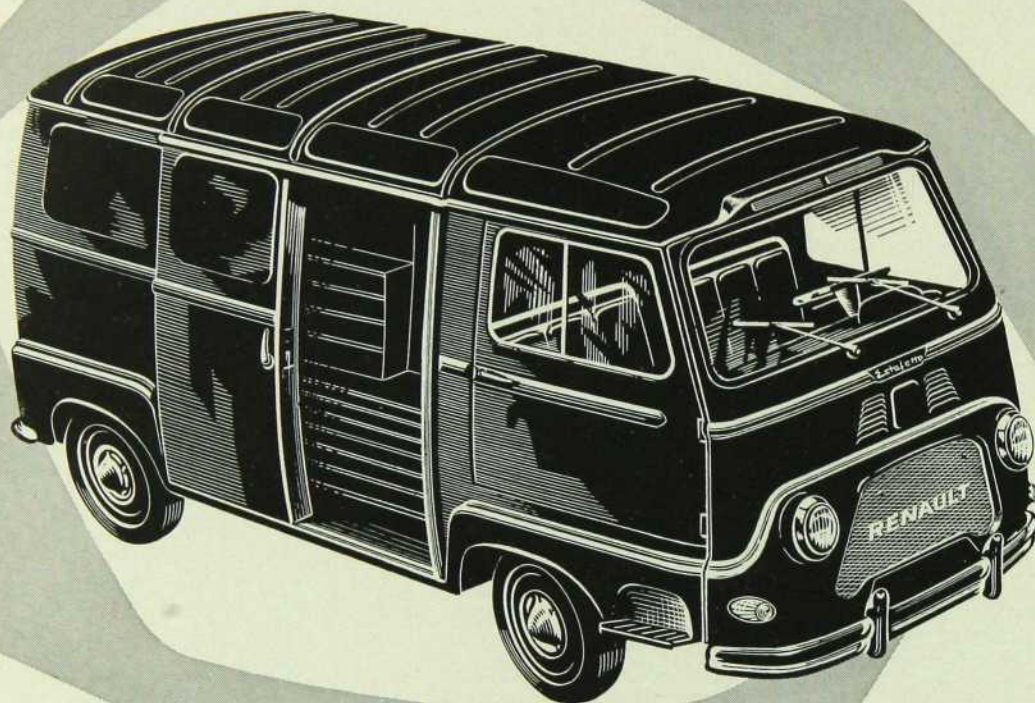
au

Palais du Commerce
1600 rue Berri

TOUS LES JOURS DE 1 H. À 10 H. 30

DU 26 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE
INCLUSIVEMENT

La 4^e Foire Internationale de Montréal est sous les auspices du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec dirigé par l'hon. André Rousseau, ministre.



RENAULT

Estafette • CAMIONNETTES

EXCLUSIVITÉS RENAULT: plancher plat à 14" du sol seulement • portes arrière et de côté de hauteur standard • Porte coulissante de côté pour la sécurité du chauffeur • Rayon de braquage de 15 pieds • Le bloc moteur peut être remplacé en 20 minutes.

210 pieds cubes de capacité • longueur totale 161 pouces • 4 vitesses avant synchronisées • 27 à 30 m.p.g.—grimpe une côte de 23½% à plein chargement. • toutes les pièces Renault sont interchangeables • 225 Agents Renault au Canada.



Estafette "Pick-Up" à toit bâché



Estafette "Multi-bus" 8 passagers, le chauffeur et les bagages



Estafette à toit surélevé en plastique translucide.

**POSTER
AUJOURD'HUI!**

Prière de m'envoyer votre documentation sur les Estafettes Renault.

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Prov.....

Le Crédit à la Consommation au Canada

L'évolution de l'économie d'après-guerre a été marquée par un fait frappant dont on n'envisage que rarement l'ampleur : le rôle grandissant du crédit à la consommation. La dette accumulée par les Canadiens pour l'acquisition de biens et services, autres que le logement, qu'ils utilisent ou ont déjà utilisés, est maintenant environ huit fois plus élevée qu'en 1946. Par contraste, l'accroissement de la dette nationale n'a été que de un dixième pendant la même période.

Quelles sont les raisons d'une pareille augmentation de la dette personnelle à la consommation ? Est-elle trop élevée ? Telles sont les questions soulevées de temps à autre et qui reviennent maintenant à la suite du nouveau record atteint à la mi-1960.

Le crédit à la consommation, tel qu'on le conçoit généralement, consiste en obligations contractuelles prises par des particuliers pour financer l'achat de biens de consommation, exception faite des maisons, pour des fins personnelles plutôt que commerciales. Comme tel, ce crédit comprend les comptes ouverts dans les magasins, les engagements à payer par versements des biens ou services et les emprunts personnels en espèces non garantis par des actions ou des titres.

Ces trois formes de crédit à la consommation représentaient au Canada, peu avant la Seconde Guerre mondiale, une dette courante approchant \$400 millions. La mise en vigueur, en 1941, d'un contrôle sur le crédit à la consommation et les restrictions imposées à la production de biens destinés aux civils, en particulier les automobiles et les articles ménagers, réduisent la dette des consommateurs à environ \$200 millions en 1943. Toutefois, dès 1946, elle dépassait à nouveau les \$400 millions et continuait à monter en flèche jusqu'en 1950 alors qu'elle excédait un milliard de dollars. Le Gouvernement imposa de nouvelles restrictions sur le montant des versements initiaux et les délais de crédit en novembre 1950 et les rendit plus sévères en mars 1951; l'objectif était alors d'entraver une demande excessive suscitée par la guerre de Corée. A la fin de 1951, la dette totale avait légèrement baissée, comme le montre le tableau ci-contre.

Depuis la levée de ces restrictions en mai 1952, aucun contrôle semblable n'est venu freiner la dette des consommateurs qui a monté continuellement et atteignait presque \$3½ milliards au milieu de cette année. Le rythme de l'accroissement n'a toutefois pas été uniforme; il s'est ralenti en 1954 et en 1957, reflétant et accentuant peut-être aussi les récessions économiques de ces années-là. Mais en 1958 et 1959, deux années sans grande expansion économique, le crédit à la consommation reprenait son ascension rapide.

Dans ce cadre général, les trois principales formes de crédit à la consommation ont évolué d'une façon distincte en fonction des différents besoins qu'elles peuvent satisfaire. Les comptes ouverts, par exemple, sont davantage une commodité qu'un mode d'emprunt; ils portent rarement intérêt, sont généralement réglables un mois après l'envoi de la facture et seules les personnes ayant un bon crédit peuvent normalement en bénéficier. Ces dettes à court terme ont peu augmenté d'une année à l'autre; elles étaient de 50% plus élevées en 1959 qu'en 1951 et ne représentent plus maintenant que 13% de la dette des consommateurs au lieu de 29%.

Par opposition à cette relative stabilité des comptes ouverts, le crédit sur les ventes à tempérament était 4½ fois plus élevé en 1959 qu'en 1951. Une des raisons de cette poussée tient au fait que cette forme de crédit n'était que dans les premiers stades de son expansion au début des années '50, son développement ayant été paralysé par la dépression des années '30 ainsi que par les restrictions sur le crédit et la pénurie de biens consécutives à la 2e Guerre mondiale et à la guerre de Corée.

Depuis lors, plusieurs facteurs ont contribué à accroître considérablement les emprunts à tempérament : l'extension du crédit à tempérament à une plus grande quantité et variété de biens et de services, une plus large acceptation par le public des achats à crédit, un nombre accru de maisons de prêt et des conditions de paiement rendues périodiquement plus libérales.

Crédit courant à la consommation

(millions de dollars)

Fin d'année ou de trimestre	Comptes ouverts	Crédit à tempérament	Prêts personnels	Total	Crédit à la consommation exprimé en % du revenu disponible
1950	255	401	393	1,049	8.3%
1951	283	309	399	991	6.8
1952	309	616	490	1,415	8.9
1953	340	803	618	1,761	10.5
1954	363	820	718	1,901	11.3
1955	394	982	920	2,296	12.6
1956	415	1,178	1,053	2,646	13.1
1957	378	1,275	1,086	2,739	13.0
1958	406	1,277	1,318	3,001	13.3
1959	I 362	1,226	1,380	2,968	12.6
	II 368	1,282	1,502	3,152	13.1
	III 391	1,317	1,568	3,276	13.7
	IV 431	1,368	1,588	3,387	14.1
1960	I 380	1,322	1,582	3,284	13.5
	II 399	1,395	1,690	3,484	*

*Chiffre non connu.

L'inégalité de l'accroissement annuel, déjà notée pour la dette des consommateurs en général, a été très nette pour le crédit à tempérament. La montée s'est faite principalement dans les années antérieures à 1957 au cours desquelles, malgré un arrêt en 1954, la dette s'accroissait à un taux annuel composé d'environ 25%. Depuis deux ans, le taux d'augmentation est nettement plus bas, soit en moyenne moins de 4%. Aussi, alors que le crédit à tempérament représentait presque la moitié de la dette des consommateurs à la fin de 1957, le rapport n'est plus maintenant que d'environ deux cinquièmes.

Il en va tout autrement des prêts personnels en espèces qui ont grossi moins rapidement que la dette à tempérament durant les années '50, mais qui sont devenus depuis deux ans l'élément majeur du crédit à la consommation. Entre 1951 et 1957, les prêts en espèces constituaient en-

viron deux cinquièmes des emprunts à la consommation; leur rapport approche maintenant de la moitié. Toutes les principales sources de cette forme de crédit — petites sociétés de prêts, syndicats de crédit et banques à charte — ont contribué à cette hausse.

Les changements dont nous venons de parler ne répondent que de loin aux questions assez larges posées au début de la présente *Revue*. L'étude plus approfondie de ces questions suscite certaines comparaisons dont la plus évidente s'établit entre la dette courante des consommateurs et la somme de revenus qu'ils ont à leur disposition après le paiement des impôts. Avant la 2^e Guerre mondiale, le crédit à la consommation s'élevait à presque 10% du revenu personnel disponible annuellement. Pendant la guerre, pour des raisons déjà mentionnées, le rapport baissa à 3%, mais il atteignait 10% en 1953 et après une montée continue dépassait 14% à la fin de 1959.

Ce rapport est tout au plus une indication approximative du fardeau relatif de la dette des consommateurs et il tend en pratique à être au-dessous de la vérité. Il y a certaines catégories de dettes à la consommation pour lesquelles il n'existe pas de statistiques suivies; ce sont par exemple les taxes, notes de médecin et autres comptes non payés. Il y a aussi des dettes à tempérament, contractées pour l'aménagement et l'équipement des nouvelles habitations, qui sont en fait des dettes à la consommation mais qu'on incorpore aux dettes hypothécaires. En outre, le rapport moyen entre la dette et le revenu est loin de s'appliquer à toutes les personnes.

A bien des égards, l'accroissement plus rapide du crédit à la consommation par rapport au revenu personnel, pendant la période d'après-guerre, n'a pas entraîné une dette plus lourde, mais reflétait plutôt certains des profonds changements économiques et sociaux de notre temps. Les sommes importantes que représentent les remboursements réguliers aux maisons de prêt remplacent, dans une large mesure, des dépenses qui se faisaient autrefois au comptant pour les mêmes services, mais sous une forme différente. Les versements effectués sur la voiture familiale se substituent à l'achat de billets de transports en commun. Au lieu de payer le livreur de glace, la ménagère économise le montant d'un versement sur un réfrigérateur. Aux gages des employés domestiques ont fait place les paiements à tempérament pour l'achat d'une foule d'appareils ou machines qui permettent d'économiser du temps: machines à laver et sècheuses, aspirateurs, tondeuses de gazon à moteur, etc.

Le crédit remplace de plus en plus les paiements comptants et gagne de nouveaux domaines; comme exemple typique et récent, on pourrait citer les voyages par air, mer ou terre. Les voyages à crédit ne sont qu'une manifestation de ce besoin grandissant et caractéristique de l'après-guerre qui consiste à vouloir profiter des avantages que procurent certains biens et services avant d'avoir les économies nécessaires pour les payer.

Il est douteux que ce besoin ait pu être satisfait comme il l'a été si la moyenne des paies n'avait pratiquement cessé d'augmenter pendant toute la période de l'après-guerre, encourageant ainsi les gens à escompter leurs revenus futurs en empruntant pour acheter. Parallèlement, il y a eu pendant et après la guerre une redistribution des revenus qui a fait passer une plus grande proportion des familles dans la catégorie des revenus moyens. C'est ce déplacement qui, avec l'accroissement général du revenu, a élargi la base sur laquelle le crédit à la consommation continue à progresser vers de nouveaux records.

(Banque de Montréal, Revue des Affaires, septembre 1960)

LA VERRERIE DU GASTRONOME

A la conception de la verrerie qui veut épater la galerie d'invités, luxueuse, tarabiscotée, ostentatoire, s'oppose une verrerie dite traditionnelle ou classique dont toute la richesse est dans la pureté de la matière, dans l'honnêteté et dans cette pureté de la forme qui naît de sa meilleure maniabilité. Cela relève de l'esthétique industrielle.

Cette esthétique industrielle n'est d'ailleurs pas autre chose que la reconnaissance officielle du principe suivant: la beauté d'un objet, qu'il soit machine, outil, ustensile, paquebot, avion, motrice turbine, flacon ou verre, est conditionnée par l'aptitude la plus grande de sa forme à répondre à sa mission.

La silhouette du verre tiendra compte du fait qu'il doit être accueillant au liquide versé en facilitant la tâche du verseur, stable en la main en facilitant la tâche du buveur, stable sur la table, aussi agréable de contact aux lèvres, pratique aux lèvres pour faciliter la tâche du buveur qui, à ce moment, devient l'amateur, le connaisseur.

Enfin, à la pureté parfaite, parce que idéalement pratique de sa forme, il doit joindre une pureté de sa matière telle qu'elle ne gêne en rien la visibilité, l'examen, l'admiration de la "robe" des vins ou de "l'eau" des liqueurs, pour employer une expression de joaillier.

Les verres de table, à vins, à champagne, à apéritifs, à cognac et à liqueurs sont des articles soufflés à la bouche par des ouvriers éprouvés dont les secrets de fabrication sont transmis de père en fils depuis plus de 200 ans. Ils sont faits avec de la silice, de la chaux, de la soude et, quand on veut obtenir un verre particulièrement brillant et sonore, on y ajoute de la potasse.

Il y a quarante ans naissait également le verre à vin d'Anjou. Tout gastronome veille avec soin à sa verrerie. Un dicton ne dit-il pas que "le verre est au vin ce que la robe est à la femme" ?

AU
CEP D'ANJOU
772 OUEST, RUE JEAN-TALON
MONTRÉAL
CR. 6-1224 ou CR. 6-1127

Vous offre un assortiment pour verrerie complète. Verres à pieds, unis, élégants, ainsi que les modèles classiques et traditionnels.

GABRIEL BOUSSION vous présentera sa verrerie à la Foire Internationale de Montréal, Section Française, du 25 octobre au 5 novembre 1960.

LA CONJONCTURE INDUSTRIELLE FRANÇAISE

LA CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE

Communiqué par le Conseiller Commercial

La reprise des affaires a bénéficié, à une partie de la profession, sans toutefois que tous les secteurs soient revenus au rythme des années précédentes.

Commandes :

Les commandes de la **Télemécanique Electrique** enregistrées pour les tous premiers mois de l'année représentent un accroissement de 26% par rapport à la période correspondante de l'année 1959.

A l'Assemblée générale, le Président-Directeur général a déclaré qu'il escomptait que ce rythme se maintiendrait jusqu'à la fin de l'année 1960.

Le carnet actuel de commandes doit occuper les usines jusqu'en avril 1961.

Alstom : La faiblesse des commandes à l'exportation depuis le début de l'année a entraîné un ralentissement d'activité dans la production du matériel de traction. Il pourrait en être de même dans un avenir assez proche pour le secteur des turbines (domaine où le marché français est limité).

La S.I.G.M.A. vient de se voir confier la fourniture d'une centrale électrique à pistons libres à PALMA. Un groupe est en cours d'exécution à BERGAME. Plusieurs groupes ont été commandés récemment par le Vénézuéla, le Pérou et la Nigéria.

Petit matériel destiné aux particuliers :

Concentration dans l'industrie des récepteurs de radio et de télévision.

(Construction électro-thermique et électro-domestique, appareils radio-récepteurs, téléviseurs et de sonorisation).

D'après leur propre déclaration, les U.F.A.M. envisagent, pour 1960, la fourniture de près de 600,000 appareils ménagers.

Les augmentations ont touché les appareils électro-thermiques, électro-domestiques, radio-récepteurs, sonorisation, etc...

La production de récepteurs de télévision en 1960 devrait dépasser de 25% celle de 1959.

Fin 1960, les ventes de postes à transistors représenteront 75% des ventes totales de radio-récepteurs.

Matériel industriel :

Les fabricants d'ascenseurs et monte-charges connaissent une conjoncture très favorable depuis le déblocage des prix. La branche poursuit maintenant d'actifs efforts de rationalisation.

Alstom vient de recevoir de la Société des Mines de Fer de Mauritanie "MIFERMA" la commande de 11 locomotives Diesel électriques destinées à la traction de trains de minerais. Ces machines équipées de deux moteurs MGO de 1.400 CV construits par la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques doivent assurer la remorque de trains de 14.000 tonnes. La puissance installée atteindra 8.400 CV, puissance rarement atteinte en traction Diesel.

Dans le cadre de sa politique du marché commun, la Cie Thomson-Houston vient de créer en Italie la "Thomson Italiana", au capital de 200 millions de lires.



Le trait d'union entre la France et le Canada

BANQUE CANADIENNE NATIONALE (France)

37, RUE CAUMARTIN, PARIS

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Fondée en 1874

CAPITAL	\$ 10,000,000
FONDS DE RÉSERVE	32,000,000
ACTIF, PLUS DE	740,000,000

PLACE D'ARMES, MONTRÉAL

595 bureaux au Canada



Le mouvement de concentration se poursuit activement.

La Cie Générale de T.S.F. constitue, avec Thomson-Houston, Ugine, C.G.E., Alsacienne de Constructions Mécaniques, la Société de Construction des Ferrites Electroniques.

La Cie Générale de T.S.F. crée, avec Saint-Gobain, la Cie Française de télévision.

L'Alsacienne de Constructions Mécaniques prend, avec Alsthom et Electromécanique Japy, le contrôle de la Télévision Grammont.

Breguet et Sautter-Hallé constituent à parts égales, une filiale dont l'activité se partage entre l'optique et l'acoustique d'une part, la construction électrique d'autre part. Les fabrications seront concentrées dans l'usine de Douai (Nord) de Bréguet, qui sera agrandie et rééquipée.

Trois constructeurs vont s'associer pour la création d'une usine commune à Gien (Loiret) : Ascenseurs Edoux-Samain, Ets Baudet, Donon et Roussel et la Société Mécanique et Industrie (I.M.E.C.), filiale de la firme suisse Schlieren.

La Société Matériel Electrique S.W. et Merlin-Gérin ont conclu un accord afin de poursuivre en commun leurs activités dans le domaine des transformateurs de distribution.

France/Etats-Unis :

La Cie Générale d'Electricité prend le contrôle de la Cie Continentale Edison.

La société américaine United Aircraft Corporation vient de prendre une participation de 20% dans le capital de la société française PRECILEC (machines tournantes

pour servo-mécanismes et appareillage électronique), qui obtient la licence de fabrication exclusive pour la France et les pays de la Communauté pour le matériel électromécanique et électronique et une licence non exclusive pour les autres pays d'Europe.

La firme américaine Allis Chalmers vient de concéder à la Société Rateau une licence exclusive pour la construction, la vente et l'utilisation de réacteurs et centrales nucléaires pour la France, le Bénélux et la Communauté.

France/Grande-Bretagne :

La société anglaise British Jeffrey Diamond, les sociétés françaises l'Equipe Mécanique et Hamelle Afrique ont créé une nouvelle société Wakefield-France pour la construction des niveleuses Wakefield.

Une filiale de la société française Thompson-Houston et de la société anglaise Mining Chemical Products vient d'être créée sous le nom de M.C.P. Electronics pour fabriquer des diodes au germanium et assurer la distribution en Grande-Bretagne de divers produits de la Thomson-Houston.

France/pays du Marché Commun

La Société Européenne Téléguidage (S.E.T.E.L.), qui vient d'être constituée, groupe des participants des cinq pays : A.C.E.C., Thomson-Houston, Telefunken, Finmeccanica et Philips N.V.

La société d'énergie nucléaire franco-belge des Ardennes S.E.N.A. vient d'être constituée. La première centrale de production électrique fonctionnant avec l'énergie nucléaire sera construite en France, à Chooz dans les Ardennes.



BEFORE YOU ACT, GET ALL THE FACTS TO HELP YOU TRADE WITH CANADA

Canada is a growing market for your goods — a constantly changing market that is becoming more and more lucrative.

Put our Business Development Department to work for you in supplying the precise information you need regarding any aspect of doing business in Canada. Write us outlining your specific Canadian problem or project. For facts on Canadian taxes or how to form a business in Canada, send your letterhead request to us for our free booklet "Doing Business in Canada".

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE

Head Office: 25 King Street West, Toronto
Over 850 Branches in Canada
London, New York, San Francisco, Los Angeles, Seattle, Portland, Ore.
Resident Representatives: Chicago, Illinois and Dallas, Texas
European Representative: Zurich, Switzerland
BANKING CORRESPONDENTS THROUGHOUT THE WORLD

B-430

LA COOPÉRATION TECHNIQUE INTERNATIONALE SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Depuis plusieurs années, la France participe largement à l'effort poursuivi par les nations dont l'essor économique a été rapide pour mettre leur expérience à la disposition des pays dont le développement n'a pas encore atteint un niveau comparable.

A l'oeuvre de coopération internationale placée dans le cadre de l'Organisation des Nations unies, la France, comme d'autres pays industrialisés, ajoute un effort sur le plan bilatéral, c'est-à-dire par voie d'accords conclus directement entre elle et les gouvernements étrangers intéressés par l'aide que peuvent leur apporter nos techniciens.

Par ses procédures souples et rapides, la coopération, bilatérale peut apporter une contribution efficace à l'évolution des pays en voie de développement, qui est un des problèmes essentiels de notre temps. Ces échanges techniques représentent un des meilleurs moyens d'améliorer les relations internationales.

Dans le monde moderne, les techniciens de toutes les branches professionnelles tiennent une place sans cesse plus importante dans l'orientation de la vie nationale. Le développement de l'activité économique et la complexité de l'action publique exigent leur intervention dans les secteurs de plus en plus nombreux. Par les contacts établis par delà les frontières, ces techniciens peuvent jouer un rôle décisif dans le rapprochement entre les peuples.

En créant des liens de confiance et de sympathie entre de très nombreux techniciens français et étrangers de niveau élevé, à l'occasion d'études pratiques et utiles réalisées en commun, la coopération technique peut en même temps devenir un facteur déterminant du développement de l'influence française aussi bien que notre expansion économique extérieure.

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE FRANÇAISE AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

Un Conseil supérieur de la coopération technique, réunissant de hautes personnalités de l'Administration et de l'Industrie, définit les grandes lignes de notre politique et son orientation à long terme.

Un Comité de gestion plus restreint coordonne l'action des services responsables et prend les décisions de principe importantes.

Deux Services, placés au sein des deux principaux Ministères intéressés, assurent la mise en oeuvre de cette politique. Ils sont étroitement associés et considèrent les actions menées dans chaque pays comme un ensemble cohérent :

— le Service de Coopération technique du Ministère des Affaires étrangères gère la participation française à l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies et des institutions internationales spécialisées. Sur le plan bilatéral, il est chargé de la coopération technique avec les pays étrangers dans les domaines qui n'ont pas un caractère économique;

— le Service de Coopération technique du Ministère des Finances et des Affaires économiques est, pour sa part, chargé des actions de coopération bilatérale avec les pays étrangers dans le domaine économique, c'est-à-dire celles qui exigent une participation des entreprises privées ou nationalisées et des grands services techniques de l'Etat.

Les deux Ministères ont approuvé la création en 1958, par un certain nombre de grandes entreprises françaises, d'une association privée selon la loi de 1901, l'Association pour l'organisation des stages de techniciens étrangers dans l'Industrie française (A.S.T.E.F.), dont la dénomination définit clairement le rôle.

Enfin des échanges de vues ont lieu fréquemment entre ces deux services et ceux qui sont chargés des relations avec les Etats de la Communauté, dont l'action est distincte de celle poursuivie avec les pays étrangers.

MODES D'ACTION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE

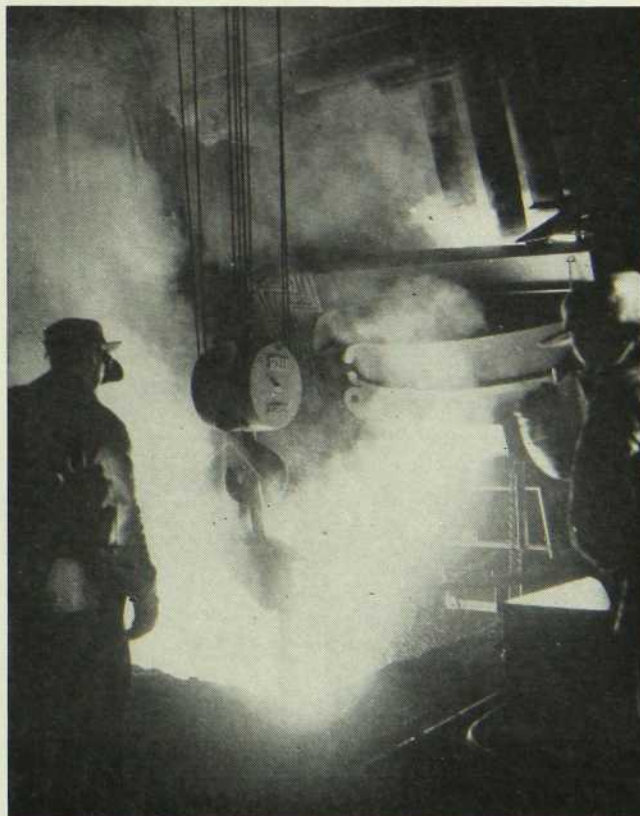
Le Service chargé de la coopération technique de caractère économique (Ministère des Finances et des Affaires économiques) utilise les modes d'action suivants :

1° Envoi d'experts français hautement qualifiés pour des missions de durée variable, allant de quelques semaines à une ou deux années. Les missions de courte durée sont toutefois les plus nombreuses; elles ont pour objectif soit de faire connaître à des personnalités étrangères l'état actuel d'une technique française, soit de répondre à des demandes présentées par les gouvernements de pays qui, alertés et informés sur la qualité de la technique française, souhaitent profiter de l'expérience de nos techniciens pour trouver des solutions aux problèmes de leur développement économique.

Il arrive assez souvent que de premières missions de courte durée conduisent à des missions de plus longue durée durant lesquelles un expert français occupe un rôle de conseiller auprès d'un dirigeant local, ou bien une équipe d'experts procède à l'étude préliminaire d'un problème économique ou technique dont l'étude définitive peut être confiée — par contrat alors — à un bureau d'études. Parfois même, les travaux dont sont chargés certains experts conduisent jusqu'au seuil de réalisations industrielles dont l'objet même ne relève plus de la coopération technique, mais que celle-ci a pu préparer.

D'une façon générale, nos experts ne sont jamais chargés d'un poste de responsabilité directe mais d'un rôle d'études ou de conseil auprès d'une personnalité dirigeante du pays qui fait appel à eux.

Par ailleurs, il n'existe pas de corps d'experts particulièrement chargés de missions de coopération technique; l'expérience montre en effet qu'il est préférable d'avoir recours à des spécialistes en plein contact avec la réalité active de leur vie professionnelle qu'ils quittent temporairement et retrouvent à la fin de leur mission plutôt qu'à des experts permanents qui,



Coulée de fonte à l'usine canadienne de
Premier Steel Mills Ltd.

malgré leur compétence, risquent de perdre le sens profond de leur technique.

Le recrutement de ces experts pose au Service des problèmes souvent difficiles. Les spécialistes auxquels il s'adresse doivent non seulement posséder les connaissances techniques correspondant à la mission qui est demandée, mais aussi être à même de s'adapter aux conditions très particulières du travail qui leur est proposé : langue, situation économique, manque de documentation, aspect psychologique des relations à entretenir avec les dirigeants locaux dont les conceptions diffèrent parfois des nôtres. Enfin et surtout, ces experts de haute qualité doivent se trouver disponibles au moment où la mission est organisée; les services publics et les entreprises n'ont pas toujours la possibilité, ni même le désir, de se séparer pour un temps d'un de leurs meilleurs spécialistes.

Pour faciliter ce recrutement, les services de coopération technique ont créé, avec l'appui de la Fondation des Sciences politiques, un Centre de formation des experts; pendant des sessions qui, à temps partiels, durent trois mois, des exposés et des séminaires apportent une somme de connaissances et d'expériences vivantes sur les pays en voie de développement à des spécialistes de toutes disciplines. Ceux-ci, qu'ils viennent des services publics ou du secteur privé, sont ainsi à même d'acquiescer les vues générales et de prendre contact avec l'ambiance des missions auxquelles ils pourront se porter candidats;

2° **Perfectionnement en France d'ingénieurs étrangers** par des stages d'une durée de six à neuf mois. Il ne s'agit pas de stages destinés à des étudiants qui relèvent des Relations culturelles du Ministère des Affaires étrangères, mais de stages organisés spécialement pour les cadres supérieurs des pays en voie de développement qui, après des études du niveau d'ingénieur, ont déjà plusieurs années de pratique professionnelle; ces ingénieurs sont donc en mesure de perfectionner leurs connaissances en travaillant dans des entreprises et instituts de formation.

Des bourses, accordées par le gouvernement français sont offertes aux candidats par l'entremise des Conseillers commerciaux et culturels, représentants locaux, au sein de nos Ambassades et des deux Services de Coopération technique. Ces Conseillers procèdent à la sélection des stagiaires en consultation avec les groupements locaux ou les autorités et chefs de service des pays intéressés. Notons que du 1er janvier au 31 décembre 1959, 25 boursiers canadiens ont séjourné en France.

Cette sélection tient compte naturellement du niveau technique, des fonctions et des qualités du candidat. Elle est également déterminée par les connaissances de celui-ci en langue française; l'expérience a montré en effet que l'usage du français était indispensable pour que le stagiaire profite pleinement de tous les contacts possibles. Afin que cette exigence n'écarte pas les candidats de valeur ou ne rende pas impensable l'attribution de bourses à des ingénieurs de pays où notre langue est très peu répandue, les Services ont obtenu de l'Alliance française et du Centre audio-visuel de Saint-Cloud l'organisation de cours accélérés de français; des centres de plus en plus nombreux ont été créés dans les pays étrangers eux-mêmes par le Ministère des Affaires étrangères et le succès qu'ils remportent montre combien l'attrait de nos bourses techniques contribue au rayonnement culturel français.

C'est à l'association citée plus haut, l'A.S.T.E.F., qu'est confiée l'organisation des stages dans le domaine économique pour les candidats à qui des bourses sont ainsi attribuées. Cette association doit faire face à une double tâche : organisation technique et accueil.

Le bureau d'organisation recherche les services publics, les

laboratoires, les bureaux d'études, les instituts, les entreprises nationalisées et privées qui acceptent de recevoir les stagiaires et de leur faciliter l'acquisition des connaissances qu'ils ont eux-mêmes indiquées dans le plan de travail joint à leur candidature. Ces stagiaires participent donc à la vie des services et des entreprises qui les reçoivent; ainsi se nouent des relations, parfois des amitiés qui, à travers les échanges techniques doivent durer au-delà du séjour en France de ces ingénieurs étrangers.

Pour sa part, le bureau d'accueil est chargé de faciliter la vie sociale des stagiaires : problèmes du logement, des formalités diverses, organisation de visites groupées de grandes réalisations françaises, de réunions et de distractions, établissement de contacts personnels entre ces stagiaires et les milieux industriels et scientifiques français. La tâche est importante et variée. Elle doit permettre à l'ingénieur étranger de participer à la vie française sous ses multiples aspects.

Enfin l'A.S.T.E.F. et le Service de Coopération technique du Ministère des Finances et des Affaires économiques se préoccupent de maintenir le contact avec les anciens stagiaires en associant ces spécialistes rentrés dans leurs pays aux missions et projets pouvant intéresser la Technique et l'Industrie françaises. Des associations d'anciens stagiaires, ou d'anciens élèves d'écoles françaises groupent tous ceux, Français résidant dans un pays étranger ou nationaux de ce pays, qui ont reçu une formation commune et qui éprouvent utilité et plaisir à se réunir périodiquement autour de conférenciers, d'échanges de documentation ou d'entretiens techniques.

Les stages ont, d'une façon très générale, un caractère individuel et sont adaptés à la demande chaque candidat agréé. L'A.S.T.E.F. s'oriente maintenant également vers l'organisation de stages groupés; il ne s'agit plus là de répondre aux suggestions mais d'établir le programme d'un stage sur un sujet déterminé, à des dates arrêtées longtemps à l'avance et pour lesquels les spécialistes intéressés pourront se porter les candidats. Cette formule allège dans une certaine mesure la charge des organisateurs et des directeurs de stages, et permet de rassembler des stagiaires de pays différents; ceux-ci, à l'issue de leur stage groupé, sont ensuite répartis individuellement entre des entreprises afin d'acquiescer de façon encore plus pratique le complément de formation qu'ils reçoivent durant leur séjour en France.

3° **Formation, dans les pays étrangers de cadres subalternes.** L'organisation de stages en France est, en principe réservée aux spécialistes du niveau d'ingénieur; le coût des voyages et de la bourse de séjour, la connaissance de la langue française, la charge qu'ils représentent pour les services et entreprises qui les accueillent constituent un semblé d'exigences qui font obstacle à l'extension de ce système aux cadres moyens et subalternes.

Les pays en voie de développement ont cependant un très grand besoin d'accroître le nombre de ces cadres. La coopération française a été amenée à intervenir par des réalisations effectuées sur place. Il faut citer :

— la création de centres de formation technique d'inspiration et souvent de direction technique française pour certaines spécialités importantes. Étudiés avec les autorités et les industriels locaux, ces centres sont réalisés grâce à une conjonction de moyens : des industries françaises ont envoyé parfois gratuitement du matériel d'étude et de démonstration, le Service de Coopération technique a pris à sa charge une part importante de la rémunération du personnel français tandis que les bâtiments, le personnel local et les frais de fonctionnement étaient fournis par le pays dans lequel le centre était créé. Placés au contact immédiat des industries, ces centres peuvent en même temps former des ouvriers nouveaux et perfectionner les cadres déjà en fonction

LES ÉDITIONS FRANÇAISES INC.

Agents Généraux pour le Canada
de la

LIBRAIRIE LAROUSSE

Siège Social :

192, RUE DORCHESTER
QUÉBEC, P.Q.

Succursale :

914, RUE ST-DENIS, CH. 121
MONTRÉAL, P.Q.

Offres et demandes commerciales

Offre de représentation française

LUREM, 84, rue du Général Galliéni, Montreuil (Seine)
la plus belle gamme de machines à bois combinées.
Recherchons agents tous pays.

Offre française de produits ou de représentation

Emile KUGLER, Gertwiller-Barr (B-R)
spécialiste depuis 1837 de vins fins d'Alsace recher-
che agents et importateurs pour pays non encore
concedés.

Offres de produits français

L'appareil médical de précision, 31 Bis, rue du Château,
La Garenne (Seine) — équipements aéronautiques
— oxygénothérapie — anesthésie — réanimation.

J. MOREAU & FILS, Chablis (Yonne)
exportation de vins de Chablis par propriétaires de
grands crus.

Manufacture de joints amiante et caoutchouc, 183, rue
de Courcelles, Paris — fabrication et exportation de
tous joints pour aviation, automobile, industries chi-
miques, pétrole, marine, mine, etc. . . . documentation
sur demande.

Ets. SAIPE, 19, rue de Montreuil, Pantin (Seine)
offrent lampes de projection, lampes excitatrices,
toutes lampes spéciales.

Ets. DUHAYON & BRULIN, 50, rue des Francs Bourgeois,
Paris — exportent "Les Dragées de Paris" : dragées,
dragéifiés, dragées argentées.

Conserves S. RAPHALEN, Ploneour-Lanvern (Finistère)
exportation de légumes, poissons, crustacés, mollus-
ques en boîtes.

CHOCO-PARIS, 55 Quai de Seine, Paris (19°)
exportation de chocolats confiserie, rouleaux choco-
lat Chocoreve, Praline-Caranouga.

Laboratoires BOUBET, 64, rue Damrémont, Paris
produits de beauté de haute qualité — spécialité de
rouge à lèvres indélébile. Livraisons par masses.
Exportation.

Importation — Exportation

G. COSNEFROY, 322, rue Saint-Martin, Paris (3°)
courtier assermenté en matières premières importe/
exporte tous pays : engrais, corne, nacre, bois, fibres.

Intercontinentale des viandes, 29, rue Jean-Jacques Rous-
seau, Paris (1°)
importation — exportation de viandes et abats.

SICIA, 280 Bd Saint-Germain, Paris
importation de conserves alimentaires, poissons, lé-
gumes, fruits.

SOMIES, 5 Bis, rue des Zéphirs, Bastia (Corse)
vous offre son organisation pour diffuser en Corse
tous produits alimentaires de grande consommation,
grâce à son réseau de vente le plus important de l'île.

Demande d'admission à la Chambre de Commerce Française au Canada

Membre actif : Nom et prénoms

Occupation

Demande présentée par M.

et M.

Signature

Compagnie

Raison sociale

Adresse genre d'affaires

Noms et prénoms de trois personnes accréditées pour représenter la Compagnie

.....

.....

.....

Signature

Cotisations : Membre actif : première année \$25; suivantes \$15.00.
Compagnie : \$50.00 Membre adhérent : France N.F. 50

ADRESSER CETTE FORMULE REMPLIE À 429 AVENUE VIGER, MONTRÉAL, CANADA

dans les usines. Leur organisation très souple, peut aisément s'adapter aux besoins et aux possibilités locales;

— l'organisation de stages de formation sur chantiers ouverts par des entreprises françaises à l'étranger. Prévus pour le personnel même du chantier dans lequel ils fonctionnent, ils ont parfois pu élargir leur recrutement à des ouvriers d'industries voisines;

— l'aide à la réalisation de centres pilotes qui guideront le développement de toute une branche industrielle d'un pays étranger, tant sur le plan de la formation des cadres que sur celui du choix des fabrications et des équipements;

— une participation, avec l'aide d'experts et de matériel français, au développement de l'enseignement technique dans certains pays étrangers. Ces experts peuvent apporter leur conseil sur le plan général de l'orientation de cet enseignement, ou contribuer à la formation des formateurs au niveau, par exemple, d'écoles normales de professeurs et de moniteurs de l'enseignement technique.

4° Participation française à la formation des ingénieurs dans les écoles supérieures des pays étrangers, grâce à :

— l'organisation de cycles de conférences sur un sujet technique déterminé, groupés sur quelques semaines et confiés à des spécialistes français éminents; ceux-ci, qui ne peuvent se libérer pour assurer un cours magistral d'une année entière, sont ainsi en mesure de donner un enseignement de haute qualité pendant un temps beaucoup plus court;

— l'envoi, sur les conseils de ces spécialistes, d'une documentation française (livres, revues, cours, films) choisis de façon pratique et qui fera mieux connaître aux promotions successives de futurs cadres des pays étrangers les possibilités de la technique française :

D'une façon plus systématique encore, la création de centres de diffusion de la documentation française permet une mise en commun des moyens de divers organismes; la présence permanente d'un directeur-animateur qui recherche des contacts et organise des manifestations assure à cette documentation un vaste rayonnement. De tels centres donnent aussi la possibilité de maintenir des relations avec les anciens stagiaires qui, revenus dans leur pays, sont assurés de ne pas perdre contact avec les sources de connaissances qui leur ont été offertes en France.

5° Organisation de séjours d'information en France pour des personnalités étrangères occupant une place éminente dans l'organisation économique, industrielle et scientifique de leur pays.

Ces séjours, de durée limitée, permettent d'utiles prises de contact avec les réalisations françaises dont le niveau n'est pas toujours assez connu dans le monde.

6° Encouragement et orientation de l'action des entreprises françaises et plus particulièrement de nos bureaux d'études, à l'étranger, par les moyens suivants :

— Participation du Service de Coopération technique à l'organisation et au financement de missions de prospection technique;

— Coordination de la politique de coopération technique et de la politique générale d'aide à l'exportation. Introduction de clauses d'assistance technique dans les contrats d'équipement;

— Financement ou participation avec les gouvernements étrangers, d'études générales économiques et techniques susceptibles d'orienter le développement des pays bénéficiaires de notre aide.

7° Conclusion d'accords officiels de coopération technique qui faciliteront les échanges d'ingénieurs et leur financement.

Le Moniteur Industriel et Economique
7 juillet 1960

Prés. JACQUES RACINE

C. E. Racine & Cie

LIMITÉE

1909 - 1960

COURTIERS EN DOUANE
ET TRANSITAIRES

Edifice Board of Trade

300, rue du Saint-Sacrement

Montréal 1

Téléphone : VI. 9-5293

POUR VOS OPÉRATIONS SUR TITRES

Etude de portefeuilles

Achat et vente d'actions et d'obligations

Fonds mutuels

L. G. BEAUBIEN CIE

Agents de change près la Bourse de Montréal
et la Bourse Canadienne

221 ouest, rue Notre-Dame

Téléphone: Victor 2-2171

MONTRÉAL 1

BRUXELLES • PARIS • GENÈVE

*Pour l'exécution d'ordres sur les Places européennes,
consultez notre Service de l'étranger.*

DEGUSTEZ
la fameuse
LIQUEUR
du
PAYS BASQUE

LIQUEUR IZARRA

JAUNE en Bouteilles No 213A en tout temps

EN VENTE
dans tous les
MAGASINS
de
C.L.Q.

Semaine du Vêtement Féminin à Paris

du 12 au 18 novembre 1960

La Semaine du Vêtement Féminin, qui a maintenant lieu régulièrement deux fois par an, attire chaque fois un nombre croissant de visiteurs. La prochaine manifestation aura lieu du 12 au 18 Novembre, avec la participation de nombreuses associations de l'industrie du vêtement féminin.

Les présentations sont toujours réservées aux acheteurs professionnels, auxquels le Secrétariat envoie actuellement les cartes d'invitation. Des informations complémentaires peuvent être obtenues en écrivant au "Secrétariat de la Semaine du Vêtement Féminin, 10, Avenue d'Iéna, Paris".

PROGRAMME

Mardi 15 Novembre

après-midi : Présentation groupée "Lingerie et Corsets"

Mercredi 16 Novembre

matin : Présentation de couture en gros
"Trois Hirondelles"

après-midi : Présentation de la "Mode Côte d'Azur"

Jeudi 17 Novembre

après-midi : Présentation du "Prêt à Porter-Création"

L'agence de voyages A.T.V.A., 68 Avenue Kléber, Paris, se chargera, à la demande des personnes intéressées, d'organiser le transport aérien, le séjour à Paris, et les excursions désirées.

Épargnez à

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7 À 8 H.

DU LUNDI AU VENDREDI



THE INTERCONTINENTAL CORPORATION OF CANADA

MEMBRES DE LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTRÉAL

AGENCE IMMOBILIÈRE

ACHATS, VENTES, EXPERTISES, ÉVALUATIONS, HYPOTHÈQUES, PARTICIPATIONS, GESTION ET
TOUTES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Appartements à louer

SUITE 101 — 4920 WESTERN AVENUE
WESTMOUNT, MONTREAL 6, P.Q.

TÉLÉPHONE : HUinter 8-2163
CABLES : CONTINENT-MONTREAL

CORRESPONDANTS À PARIS ET À GENÈVE

Business Taxes in the Common Market

	MAXIMUM TAX RATES FOR EUROPEAN CORPORATIONS	WITHHOLDING TAX ON DIVIDENDS *	TAX CONCESSIONS AVAILABLE TO EUROPEAN CORPORATIONS
BELGIUM	The maximum rate on retained earnings is 40 pct on amounts over \$200,000. Distributed earnings are subject to two taxes: a 20 pct National Crisis Tax and a 30 pct Invested Capital Tax.	None	Belgium's tax incentives include extremely liberal depreciation allowances and the deductibility of the retained profits tax as a business expense.
FRANCE	Corporations now pay a tax of 50 pct on earnings, whether distributed or not. Before the 1958 reforms, the tax was 45.6 pct, plus a 20 pct tax on excess profits and other special taxes.	15 Pct	French income tax law makes a special provision for increased costs of replacing inventory and plant because of inflation or devaluation.
GERMANY	Retained earnings are taxed at a 51 pct rate. In 1958, the tax on distributed earnings was cut from 30 pct to 15 pct.	15 Pct	In view of the low tax on distributed earnings, the withholding tax on dividends to U.S. shareholders may be raised from 15 pct to 25 pct.
HOLLAND	The maximum tax rate is 47 pct on earnings over \$13,150 — whether distributed or not.	None	In addition to normal write-offs, Holland offers both special investment deductions and accelerated depreciation up to 33½ pct on new buildings and equipment.
ITALY	Earnings are taxed at a rate of about 26 pct (including local charges), plus a 15 pct tax on excess profits (i.e. profits over 6 pct of capital and reserves), plus a .75 pct tax on capital and reserves.	None	Exemption from taxes — for up to 10 years — is available for companies which locate in the underdeveloped South of Italy.
LUXEMBOURG	The maximum rate is 40 pct on amounts over \$20,000 — whether distributed or not.	15 Pct	The Grand Duchy authorities are willing to allow substantial tax concession to U. S. companies which invest in Luxembourg.
SWITZERLAND	About 38 pct, of which only 8 pct is federal. Cantonal taxes vary.	5-15 Pct	Holding companies pay no income tax in some cantons.
UNITED KINGDOM	A 51.25 pct on net profits—whether distributed or not.	None	Depreciation allowances are increased by 10-20 pct for new investments.

Source: Chase Manhattan Bank.

* For non-resident shareholders.

NIVEAU DE VIE EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE DU NORD

	Télévisions	Automobiles	Téléphones
	(par 1.000 habitants)		
France	22	101	45
Allemagne Fédérale	40	55	46
Pays-Bas	35	38	81
Belgique	25	71	78
Luxembourg	9	97	88
Grande-Bretagne	156	88	141
Italie	22	29	50
Etats-Unis	372	324	379
Canada	262	250	310

THE KEY CONSTRUCTION LIMITED

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
1070 Bleury Tél.: UN. 1-2775
MONTRÉAL (Canada)

APISERUM

ET

BI-APISERUM

du biologiste français

BOYER de BELVEFER

Si vous êtes fatigué par votre travail, si vous vivez dans l'agitation, méfiez-vous... et essayez donc une cure de Gelée Royale APISERUM

C'est un traitement tout indiqué chez les personnes atteintes de surmenage intellectuel et physique

APISERUM et BI-APISERUM

vous apporteront VIGUEUR - ENTRAIN

REMISE SPÉCIALE

aux membres de la Chambre de Commerce Française

Concessionnaires exclusifs pour le Canada :

DELEPINE-LESTANG

170 est, rue Dorchester

Montréal

UN. 1-7173

La Chambre de Commerce Française au Canada

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Son Excellence Monsieur Francis Lacoste

Ambassadeur de France au Canada

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Raymond Treuil

Conseiller Commercial et Financier
près l'Ambassade de France au Canada

M. Raymond de Boyer de Sainte-Suzanne

Consul Général de France à Montréal

MEMBRE D'HONNEUR

M. Marcel Nougier

Ancien Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Bernard Lechartier

VICE-PRÉSIDENTS

M. Raymond Dupuis, C.R.

M. Jean Ponsot

SECRÉTAIRE

Me Georges-A. Roy

TRÉSORIER

M. François Ducros

CONSEILLERS

MM. J.-Louis Davignon

R.-Brian Daville

Roger LeBouëdec

Bernard Leclerc

Gérard Parizeau

Pierre Salbaing

Etienne Spire

John H. F. Turner

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. P. Andrieux

G. Boulizon

G. Boussion

R. Duron

J.-S. Guillon

H. de Lanauze

A. Ligné

B. Robert de Massy

R. Mazur

P. Mora

A Quédec

NOS ANCIENS PRÉSIDENTS

M. SCHWOB, Fondateur de notre Chambre de Commerce ..	1886-1889	M. M. QUEDRUE, Directeur général de la Cie Aérienne Franco-Canadienne	1928-1931
M. C.-A. CHOUILLOU, Importation-Exportation	1890-1891	M. M. NOUGIER, Directeur de Coronet Drug Co.	1932-1934
M. A. GIRARD, Importation	1892-1893	M. L. BESNARD, Représentant au Canada un groupement d'aciéries françaises	1935-1936
M. E. GALIBERT, Directeur de E. Galibert & Fils (commerçants en peau et laine)	1893-1895	M. H. LEFEVRE, Président de Dominion Potash Ltd.	1936-1938
M. John HERDT, Directeur général de Menier	1896-1897	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Ltée	1939-1940
M. E. GALIBERT, Directeur de E. Galibert & Fils	1898-1901	M. A. TARUT, de O'Brien & Williams, Agents de change	1940-1945
M. H. JONAS, Directeur de H. Jonas & Cie (produits alimentaires et essences)	1902-1903	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Ltée	1946-1949
M. C.-A. CHOUILLOU, Importation-Exportation	1904-1908	M. H. DOLISIE, Président de Canadian Liquid Air Co.	1950-1951
M. M. CHEVALIER, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien	1909-1910	M. M. DHAVERNAS, Président de North American Utilities Corp.	1951-1953
M. A.-F. REVOL, Directeur de la Maison Perrin Frères	1910-1912	M. J. BENARD, Président de B.O.P.	1954-1955
M. J. OBALSKI, Ingénieur des Mines	1912-1915	M. J.-G. CONTAT, Directeur général de l'Hôtel Ritz Carlton	1955-1958
M. J.-R. GENIN, Importateur, Agent général de la Cie Générale Transatlantique	1915-1919	M. B. LECHARTIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien	1959
M. H. JONAS, Directeur de H. Jonas & Cie	1920-1927		

Nos Nouveaux Membres au Canada

Membres individuels :

M. PIERRE BOYAVAL
Gérant
GREENFIELD PARK LUMBER & BUILDERS SUPPLIES LTD.

320, Boul. Taschereau, Greenfield Park

M. ROGER CHARBONNEAU
MODEL LINGERIE LTD. (*fabrique de lingerie*)
4001, rue Berri, Montréal

M. J. BARTLETT MORGAN
Président
HENRY MORGAN & CO. LTD. (*Grands Magasins*)
Carré Phillips, Montréal

M. GASTON TERRAL
Agent Manufacturier
3132 Labonté, Fontainebleau
Ville Jacques-Cartier, P.Q.

Membres sociétés :

BLAND & COMPANY LIMITED
(*fabricants de fournitures pour hôpitaux et d'uniformes pour infirmières*)

2048 Union Avenue, Montréal

Délégué :
Mr. W. C. BLAND, *Président*

CATELLI FOOD PRODUCTS LIMITED
Produits Alimentaires

1980 ouest, rue Sherbrooke, Suite 120

Délégués :
M. Paul BIENVENU, *Président et Directeur gén.*
M. Kenneth FORBES, *Vice-Président - Ventes*
M. Roméo DESJARDINS, *Vice-Président - Administration*

C. J. HODGSON & CO.
(*Agents de change*)
360, rue Saint-Jacques ouest, Montréal

Délégués :
M. Charles-Henri MARIN, *Associé*
M. Gordon C. LIERSCH, *Associé*
M. Fred R. WHITTALL, *Associé*

L'ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE

Le conseil d'administration de votre Chambre a décidé, lors de sa dernière réunion, de créer un comité des expositions dont l'objectif est de participer activement à l'avenir, à l'organisation des manifestations commerciales telles que les expositions et les foires.

Soulignons que notre secrétariat a prêté son appui aux grands magasins Eaton pour la préparation du "Festival de France". Il a participé également au recrutement d'exposants pour la section française de la Foire Internationale de Montréal. Votre Chambre est du reste représentée à cette Foire.

RÉSERVES PUBLIQUES D'OR

ET DE DEVICES⁽¹⁾

(en millions de \$)

	Fin 1959	Fin 1958
Italie	3.292	2.321
France	1.720	1.050
Japon	1.322	861
Suisse	2.060	2.063
Canada	1.876	1.948
Pays-Bas	1.355	1.493
Belgique	1.222	1.497
Royaume-Uni	2.750	3.015
Venezuela	693	1.150
Etats-Unis	19.507	20.582
Allemagne fédérale	5.015	6.321
Sous-total	40.812	42.291
Tous autres pays	15.523	19.734
TOTAL	56.335	57.025

(1) A l'exclusion des institutions internationales (Fonds monétaire, etc.) et des pays communistes.

NOTRE CARNET

MARIAGE

Le mariage de Monsieur François DUCROS avec Mademoiselle Alice MICHAUD a été célébré à Frédéricton (Nouveau-Brunswick) le 3 septembre 1960.

Nous sommes heureux de présenter à Monsieur et à Madame François DUCROS nos meilleurs vœux de bonheur.

DÉCÈS

Dernièrement est décédé à Montréal Monsieur Max BARRIERE, Président de Manifund Ltd.

Nous présentons à Madame Barrière et à sa famille nos condoléances et toute notre sympathie.

TOURISTES CANADIENS
Voyagez économiquement

SAINT CHRISTOPHE MOTOR

3, rue SCHEFFER Paris (16e)

(Trocadéro)

Tél. Kléber 46-26

Grand choix de voitures neuves et occasions récentes

Garantie de revente ou de rachat

Adr. Télégraphique: SAINTOR — PARIS

Importateur-Distributeur pour la France
et l'Union Française des voitures BORGWARD Isabella

EXOTIC FUR

Cie des Pelleteries Canadiennes



M. Tourne, Prés.

4314 ST-DENIS

VI. 2-5085-86

NOUS EXPORTONS LES PELLETERIES

Notre MANUFACTURE, pour le marché Canadien, confectionne toutes les fourrures pour en faire de jolis manteaux.

Le CHOIX, la QUALITÉ, l'ÉLÉGANCE,
sont à la base de notre fabrication
AVEC GARANTIE

Les membres de la CHAMBRE de Commerce FRANÇAISE, sont invités à profiter de nos prix qui seront spécialement étudiés pour eux.

Nous avons un service d'ENTREPOSAGE,
de RÉPARATIONS et de TRANSFORMATION.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

A. & G. Halcke & Cie.

Société Anonyme au Capital de 1.000.000 de N Frs
FONDÉE EN 1869

AGENTS MARITIMES

P A R I S

54, Rue de Paradis

R O U B A I X

215, Rue des Arts

L E H A V R E

Franklin Building

L Y O N

10, Quai Tilsitt

CASABLANCA

2, Rue de Foucauld

M A R S E I L L E

5, Rue Gilbert - Dru

Succursales, Filiales ou Correspondants attitrés dans
les principaux centres en France et à l'Étranger.



Office Central Catholique

LTÉE

Importateurs d'objets de piété

CHAPELETS, MÉDAILLES, CRUCIFIX,
IMAGES, MISSELS, ETC.

Représentants de fabricants et d'éditeurs français

50 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL 1, CANADA

Téléphone: Victor 2-2505

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
ACHATS DE CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS SUR IMMEUBLES EN CONSTRUCTION

SIÈGE SOCIAL

5, rue St-Jacques Est,

MONTREAL (Canada)

•
SUCCURSALES À

QUÉBEC — TORONTO — WINNIPEG — RÉGINA
EDMONTON — VANCOUVER

•
COMITÉ DE PARIS : 18, AVENUE DE L'OPÉRA